



## SM le Roi félicite la Présidente tanzanienne à l'occasion de la fête nationale de son pays

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations à Mme Samia Suluhu Hassan, Présidente de la République Unie de Tanzanie, à l'occasion de la fête nationale de son pays.

Dans ce message, le Souverain exprime Ses chaleureuses félicitations et Ses meilleurs vœux de santé et de bonheur à Mme Samia Suluhu Hassan, et de davantage de progrès et de prospérité au peuple tanzanien frère.

Sa Majesté le Roi saisit cette occasion, qui coïncide cette année avec le soixantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Maroc et la Tanzanie, pour réaffirmer Sa ferme détermination à continuer à œuvrer de concert avec la présidente tanzanienne pour développer la coopération bilatérale dans divers domaines, au service des deux peuples frères.

[www.libe.ma](http://www.libe.ma)

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10 496

Lundi 28 Avril 2025

### *Driss Lachgar au Congrès de l'Alliance Progressiste à Hyderabad*

- Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons réaffirmer notre engagement envers la liberté, l'égalité, la justice et la solidarité, comme piliers d'un avenir durable et pacifique.
- Nous devons agir – ensemble, avec détermination et de manière continue – pour que le modèle économique que nous souhaitons, basé sur la justice spatiale et intergénérationnelle, la redistribution, la justice fiscale, la régulation des monopoles et la souveraineté économique, devienne une réalité tangible.
- Il est de notre devoir en tant que forces progressistes de nous unir pour construire cet avenir où la vérité, la justice et les droits de l'Homme prévalent.



## Driss Lachguar au Congrès de l'Alliance Progressiste à Hyderabad

*Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons réaffirmer notre engagement envers la liberté, l'égalité, la justice et la solidarité, comme piliers d'un avenir durable et pacifique*

**L**e Premier secrétaire de l'Union Socialiste des Forces Populaires, Driss Lachguar, a participé aux travaux du Congrès de l'Alliance Progressiste, tenu du 23 au 26 avril à Hyderabad, en Inde, aux côtés de Fatiba Seddas, membre du Bureau politique.

Devant des délégations issues de plus d'une cinquantaine de pays, il a livré une intervention forte, appelant à une réforme profonde de la gouvernance mondiale, à la défense de la démocratie, de la justice environnementale, et à la reconquête par les peuples du Sud de leur pleine souveraineté.

Ci-dessous la traduction intégrale du discours du Premier secrétaire.

Chères camarades, chers camarades,

Les forces progressistes mondiales sont confrontées à l'un des moments les plus difficiles du XXI<sup>e</sup> siècle.

Destruction, voire génocide, résultant de guerres dévastatrices accompagnées de propagande malveillante des parties en conflit, et de l'indifférence complice des décideurs internationaux, quelle que soit leur orientation politique.

Epuisement et destruction exercés sur la planète Terre. Cet écosystème, idéal pour la vie en général et la vie humaine en particulier, est saboté par un modèle économique avide et injuste dans son essence.

Ce que nous avons de plus précieux en tant qu'êtres humains – notre libre arbitre, notre créativité, et notre capacité à construire des communautés – est menacé par des systèmes technologiques qui nous isolent et nous aliènent de plus en plus.

Notre mission, chers camarades, est ardue – et elle l'a toujours été. La résistance au changement et l'avidité sont des phénomènes anciens, et nous avons toujours su comment les affronter.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons réaffirmer notre engagement envers la liberté, l'égalité, la justice et la solidarité, comme piliers d'un avenir durable et pacifique. Nous devons dénoncer, sans compromis, la montée de l'autoritarisme, les violations de la démocratie, des droits de l'Homme et du droit international.

Face aux inégalités croissantes, à la crise climatique, aux conflits persistants et à l'injustice économique, il ne suffit plus d'appeler à un changement profond du système mondial. Nous devons agir – ensemble, avec détermination et de manière continue – pour que le modèle économique que nous souhaitons, basé sur la justice spatiale et intergénérationnelle, la redistribution, la justice fiscale, la régulation des monopoles et la souveraineté économique, devienne une réalité tangible. Nos priorités sont claires :



Le Premier secrétaire, Driss Lachguar et Fatiba Seddas, membre du Bureau politique, en compagnie de Zita Gurmai, présidente du PSE Femmes, figure engagée de la cause féminine en Europe et pilier du socialisme hongrois

Justice environnementale, par le biais d'un pacte vert mondial, la reconnaissance de l'environnement sain comme un droit fondamental, et le soutien aux pays menacés.

Egalité et inclusion sociale, par des politiques ambitieuses de protection et de promotion des droits des femmes et des minorités.

Défense de la démocratie, en combattant la désinformation, en protégeant les institutions et les activistes, et en réformant la gouvernance numérique.

Paix et sécurité humaine, par la diplomatie, la justice transitionnelle, et la condamnation de toute violation de l'intégrité territoriale des Etats souverains.

Cela nécessite également une véritable révision du système de gouvernance mondiale, et donc une réforme radicale des institutions internationales, qui sont censées renforcer la coopération entre les Etats et garantir les règles du travail commun.

Mais cette réforme ne doit pas se limiter à quelques sièges supplémentaires pour les pays du Sud dans les organes décisionnels, car cela ignore les

causes structurelles des inégalités mondiales.

Il faut reconnaître la responsabilité historique des pays du Nord dans l'appauvrissement et la dépendance des pays du Sud, par le biais du colonialisme, de l'exploitation des ressources, de l'endettement, du transfert des industries polluantes vers eux, et de l'imposition de modèles économiques destructeurs pour l'environnement et la société.

Cette domination n'a pas cessé avec la fin de la période coloniale, mais elle continue aujourd'hui par :

Des accords commerciaux inégaux,

Certaines politiques des institutions financières internationales,

Le monopole des brevets dans les technologies et les connaissances,

La domination des récits scientifiques et culturels dominants.

Il est donc nécessaire que les peuples du Sud, ainsi appelés, retrouvent leur souveraineté sur leur destin, par :

La récupération de la souveraineté culturelle : affirmation et renforcement de leurs langues, traditions, récits historiques et modes de connaissance.

La récupération de la souveraineté scientifique et technologique : Le développement d'innovations adaptées en fonction de leur réalité sans dépendre des brevets ou des technologies du Nord.

Le renforcement de la souveraineté politique : La libération des pressions extérieures qui dictent les politiques publiques.

La récupération de la souveraineté économique : La construction de systèmes de production, de distribution et de développement basée sur les besoins locaux, et non sur la logique de l'exploitation extérieure.

En résumé, une véritable pluralité démocratique et juste ne peut être réalisée que par un changement radical des règles du jeu international.

C'est ce qui nous permettra de construire un nouveau système mondial basé sur la solidarité, la coopération, la justice et la dignité humaine. Il est de notre devoir en tant que forces progressistes de nous unir pour construire cet avenir où la vérité, la justice et les droits de l'Homme prévalent.

**Driss Lachguar**  
Premier Secrétaire

Un débat riche en échanges initié par les deux Groupes USFP au Parlement et les avocats itihadis

# Le Code de procédure pénale passé au crible



Les deux Groupes socialistes-Opposition itihadie au Parlement ont organisé, en partenariat avec le Secteur itihadis des avocats, une journée d'étude sous le thème : «Le projet de Code de procédure pénale, capitalisation des acquis et renforcement des garanties d'un procès équitable».

De nombreux experts, acteurs, juges, avocats, universitaires et militants des droits humains ont pris part aux travaux de cette journée d'étude tenue vendredi dernier à la Chambre des représentants. L'objectif étant d'approfondir le débat sur le projet de Code de procédure pénale, d'évaluer ses nouveautés et de présenter des visions critiques et constructives sur les amendements proposés, notamment en ce qui concerne l'affirmation du droit à un procès équitable, les garanties de la défense et l'indépendance de la justice.

Dans son intervention à cette occasion, Abderrahim Chahid, président du Groupe socialiste-Opposition itihadie à la Chambre des représentants, a fait savoir que le but de cette rencontre est de peaufiner les textes législatifs soumis au Parlement et de défendre l'esprit de la démocratie, des droits de l'Homme, de la justice ainsi que les valeurs et principes d'égalité et de liberté.

Il a assuré que ce projet de loi intervient dans un contexte national marqué par l'après-Constitution de 2011 et l'engagement du pays dans un processus de développement et de démocratie. Par conséquent, le Parlement doit examiner ce projet législatif avec un grand sens de responsabilité pour en améliorer le contenu afin qu'il devienne un texte cohérent servant la société et contribuant au développement.

Abondant dans le même sens, Youssef Aidi, président du Groupe socialiste-Opposition itihadie à la Chambre des conseillers, a affirmé que cette journée d'étude s'inscrit dans le cadre de l'ouverture des deux Groupes socialistes au Parlement sur toutes les forces vives de la société, afin d'enrichir le débat sur les principales questions nationales.

«Nous avons choisi, au sein de l'opposition itihadie, conformément à notre tradition, de ne pas traiter les projets de loi de manière mécanique mais d'approfondir le

débat autour d'eux lors de séminaires scientifiques et de journées d'étude en présence des acteurs concernés», a-t-il fait savoir, mettant l'accent sur l'importance du projet de Code de procédure pénale, car il constitue une pierre angulaire dans le chantier de la réforme du système judiciaire.

Il a précisé que l'opposition itihadie a veillé, dans toutes les étapes du processus d'adoption dudit projet, à ne pas traiter ce texte comme un simple projet de loi, mais à souligner son importance en tant qu'instrument procédural visant à garantir la sécurité juridique et judiciaire dans le pays.

Il a insisté sur le fait que l'enjeu principal de l'adoption d'un nouveau Code de procédure pénale est de moderniser le système de justice pénale marocain afin qu'il soit en phase avec les mutations mondiales. Il a affirmé que ce projet constitue une concrétisation des engagements internationaux du Maroc, notamment ceux liés aux conditions du procès équitable, à la présomption d'innocence, à l'indépendance de la justice, ainsi qu'à la lutte contre la torture.

Il a en outre posé plusieurs questions critiques concernant la démarche du gouvernement, se demandant pourquoi un nouveau texte n'a pas été entièrement élaboré au lieu de simplement amender plus de la moitié de l'ancien, et évoquant la nécessité de revoir parallèlement le Code de procédure pénale.

Toutefois, Youssef Aidi a reconnu que le projet contient des avancées notables, notamment ses dispositions visant, entre autres, le renforcement des garanties du procès équitable, l'amélioration du contrôle judiciaire sur la police judiciaire, la rationalisation de la détention provisoire et la mise en place des mécanismes de prévention de la torture.

Il a insisté sur l'importance de la qualité de la rédaction législative afin d'éviter des interprétations abusives, notant que l'un des principaux problèmes de la politique pénale au Maroc est lié à l'interprétation des textes juridiques.

Pour sa part, le ministre de la Justice, Abdellatif Ouahbi, a affirmé qu'il ne faut pas traiter ce texte de manière sélective, car il est dicté par des contextes spécifiques. Il a relevé que le projet est une œuvre de société, et que

ce qui menace le plus les droits humains, c'est l'interprétation judiciaire abusive plutôt que l'application stricte des textes.

Abdellatif Ouahbi a rappelé que les juges sont souvent conservateurs alors que la démocratie impose la liberté, soutenant que le pouvoir législatif appartient exclusivement au Parlement.

Le ministre a dénoncé certaines surenchères politiques autour de quelques dispositions du projet, notamment l'article 3, ajoutant que le Maroc est un Etat d'institutions et de droit et non un Etat d'associations.

Il a précisé que le gouvernement est convaincu de l'importance du projet de Code de procédure pénale, considérant que légiférer est un processus politique complexe, et que ce projet sera mené à son terme.

De son côté, Allal Bassraoui, coordinateur du Secteur des avocats itihadis, a expliqué que les parlementaires de l'USFP ont toujours été présents par leurs propositions et leur engagement dans les débats parlementaires touchant aux questions fondamentales de la société, y compris ce projet de loi.

Allal Bassraoui a insisté sur la nécessité pour le projet de garantir la protection des droits et libertés, de consacrer les droits de la défense et de placer la présomption d'innocence au cœur de toutes ses dispositions.

Il a mis en avant deux problématiques principales : d'une part, la crise de la justice pénale, liée à la détention préventive et à la surpopulation carcérale, et d'autre part, le fait que le Code de procédure pénale a, par le passé, facilité des violations des droits humains, ce qui a été dénoncé par l'Instance Équité et Réconciliation (IER).

Allal Bassraoui a conclu son intervention en affirmant que le futur Code de procédure pénale, à la lumière de la Constitution de 2011, doit garantir l'égalité dans l'action publique, l'indépendance des décisions judiciaires, et les conditions d'un procès équitable, en veillant à la présence de la défense dans toutes les étapes du procès, de l'arrestation jusqu'au verdict. Il a rappelé que le Secteur des avocats itihadis a préparé un mémorandum détaillé contenant observations et recommandations pour améliorer ledit projet conformément aux principes de justice, de

procès équitable et des droits humains.

L'ancien bâtonnier Abderrahim El Jamai a, quant à lui, appelé le Parlement à assumer pleinement son rôle, en particulier dans cette phase de discussion du projet de réforme du Code de procédure pénale, précisant que ce l'on attend du Parlement, c'est qu'il adopte une approche inédite, car il s'agit de débattre de questions touchant aux droits de l'Homme, à la démocratie et à la société dans son ensemble.

Abderrahim El Jamai a dénoncé la priorité donnée par le projet au ministère public, à la police judiciaire et aux tribunaux, ce qui entache le principe de présomption d'innocence.

Ledit projet dans sa version actuelle, selon lui, n'atteint pas les objectifs d'une justice pénale équitable, car il ne corrige pas les dysfonctionnements concernant la police judiciaire, le ministère public ou encore le juge d'instruction, soulignant que cette réforme intervient dans un contexte marqué par une augmentation des crimes, une extension abusive de la détention provisoire et une surpopulation carcérale critique nécessitant une intervention urgente.

Il a également critiqué l'allongement des durées de détention prévues par le projet, appelant à revoir cette question, essentielle pour la sauvegarde de la liberté, tout en insistant sur l'importance d'accorder au projet une place primordiale à la présomption d'innocence, aux droits de la défense et à l'écoute effective des concernés.

De son côté, l'avocat et ancien secrétaire général du CNDH, Mohamed Sebbar, a souligné que plusieurs dispositions du projet de Code de procédure pénale sont en contradiction avec la Constitution marocaine, ainsi qu'avec les conventions internationales ratifiées par le Maroc. Il a estimé que ce texte nécessite une amélioration et des modifications avant d'être adopté.

Lors de son intervention à cette journée d'étude, Mohamed Sebbar a insisté sur le fait que ce projet fait partie du système d'ordre public et qu'il ne faut donc pas prendre à la légère les règles de droit impératives, tout en notant que les institutions constitutionnelles ont compétence pour émettre des avis à propos des textes législatifs et que leurs recommandations doivent être prises en compte par le gouvernement.

Mohamed Sebbar a également attiré l'attention sur le taux élevé de récidive, qu'il considère comme un indicateur de l'échec de la politique pénale au Maroc, en plus de la hausse du nombre de détenus et du phénomène de la surpopulation carcérale.

Pour sa part, la professeure universitaire Souad Bennour a évoqué les dispositions et problématiques que soulève ledit projet en cas de son adoption dans sa version actuelle.

Elle a mis l'accent sur la nécessité de ré-examiner de nombreux aspects, en prenant en compte les mutations technologiques et numériques, et d'y répondre de manière responsable, face à l'évolution des formes de criminalité qui exigent une législation adaptée.

Etant donné que la procédure pénale constitue l'un des piliers fondamentaux de la politique pénale, sa réforme doit capitaliser sur l'expérience accumulée par le Maroc à travers des décennies d'application du Code actuel. Celui-ci a été un moyen de lutte contre la criminalité, mais son application a révélé de nombreuses difficultés, notamment l'augmentation des taux de criminalité, de récidive et la surpopulation carcérale.

Elias Rayane

# Le Président français se félicite du lancement par SM le Roi des travaux de réalisation de la Ligne à Grande Vitesse Kénitra-Marrakech

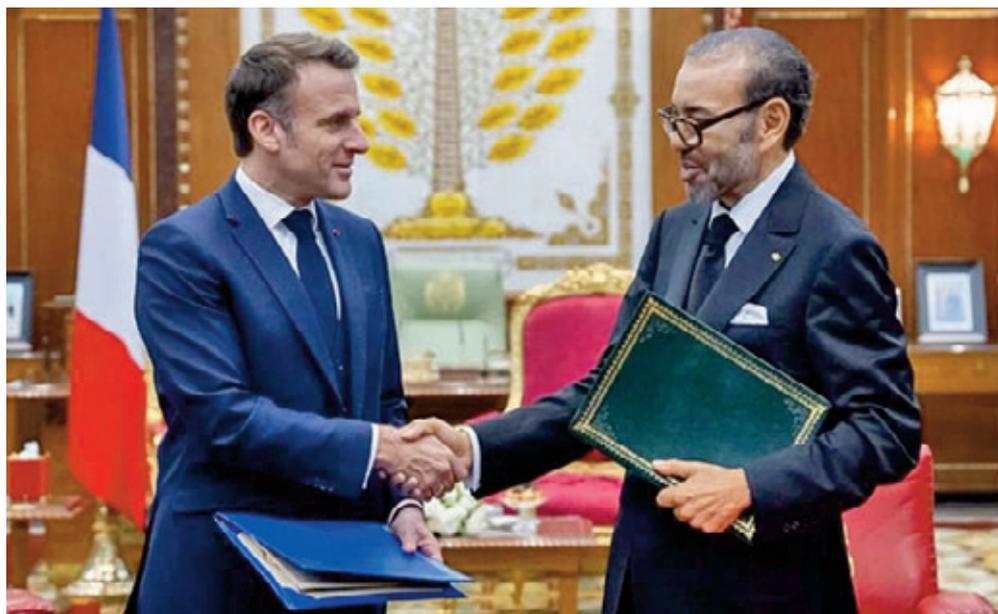
Le Président de la République française, M. Emmanuel Macron, s'est félicité du lancement, jeudi à Rabat, par Sa Majesté le Roi Mohammed VI des travaux de réalisation de la Ligne à Grande Vitesse (LGV) Kénitra-Marrakech.

«Vive l'amitié entre le Maroc et la France », s'est réjoui M. Macron sur ses comptes officiels X et Instagram, se félicitant que «la coopération franco-marocaine avance à grande vitesse!».

«Sa Majesté le Roi Mohammed VI a inauguré la nouvelle ligne à grande vitesse entre Kénitra et Marrakech. C'est le résultat concret des partenariats noués entre nos entreprises lors de ma visite d'Etat au Maroc en octobre dernier», a souligné le chef de l'Etat français.

D'une longueur d'environ 430 kilomètres, le projet de la LGV Kénitra-Marrakech traduit la Vision éclairée de SM le Roi en faveur de l'amélioration de l'offre ferroviaire nationale, et s'inscrit dans le cadre des orientations stratégiques du Royaume, sous l'impulsion du Souverain, en matière de développement durable, notamment la promotion de durées de mobilité collectives à faible empreinte carbone.

Le projet de la LGV Kénitra-Marrakech consiste en la création d'une ligne ferroviaire à grande vitesse reliant les villes de Rabat, Casablanca et Marrakech, en desservant les aéroports de Rabat et Casablanca.



Avec ce nouveau projet, les temps de parcours seront de 1h entre Tanger et Rabat, 1h40 entre Tanger et Casablanca et de 2h40 entre Tanger et Marrakech (gain de temps de plus de 2h). Le projet permettra aussi de relier Rabat à l'aéroport international Mohammed V de Casablanca en 35 minutes en desservant le nouveau stade de Benslimane. Il est prévu également un service à grande vi-

tesse entre Fès et Marrakech avec un temps de parcours de 3h40 (avec des trains à grande vitesse circulant sur la ligne classique de Fès jusqu'au nord de Kénitra avant de continuer sur la nouvelle ligne à grande vitesse jusqu'à Marrakech).

La LGV Kénitra-Marrakech s'inscrit dans le cadre d'un grand projet d'investissement et de modernisation du réseau

ferroviaire national qui a été mené en s'appuyant notamment sur l'expertise d'entreprises internationales de renom, dont le français Alstom pour le matériel roulant pour la Grande Vitesse, l'Espagnol CAF pour les trains inter-city (200 km/h) ou encore le Sud-Coréen Hyundai Rotem pour les trains métropolitains de proximité, avec des conditions de financement préférentielles.



**Michael Doran, directeur au Hudson Institute**

## *Le Maroc, un partenaire "de confiance, incontournable" des Etats-Unis*

De par sa position géographique, sa stabilité et sa vision politique, le Maroc se positionne comme un «hub important» et un partenaire «de confiance incontournable» des Etats-Unis dans la région et au-delà, a affirmé Michael Doran, chercheur principal et directeur du Centre pour la paix et la sécurité au Moyen-Orient relevant du Hudson Institute.

Pour les Etats-Unis, le Maroc est appelé à devenir un «hub important, jouant le rôle de lien entre le Moyen-Orient, l'Europe et l'Afrique», a souligné M. Doran dans une déclaration à la MAP.

«Compte tenu de sa situation géo-

graphique, de sa stabilité et de sa vision politique, il n'existe aucune alternative au Maroc», a estimé ce fin connaisseur de la région, qui s'est dit convaincu que les relations entre les Etats-Unis et le Maroc «sont appelées à se développer davantage à l'avenir».

«Je ne vois que du succès pour l'avenir des relations maroco-américaines», a souligné M. Doran, à l'issue d'une rencontre, vendredi à Washington, entre des responsables du Hudson Institute et la ministre de l'Economie et des Finances, Nadia Fettah, en présence de l'ambassadeur du Maroc aux Etats-Unis, Youssef Amrani.

Évoquant la portée de l'Initiative Atlantique lancée par SM le Roi Mo-

ammed VI pour favoriser l'accès des Etats du Sahel à l'océan Atlantique, le responsable du centre de réflexion américain a estimé qu'il s'agit d'une stratégie «visionnaire» du Souverain.

M. Doran, qui a salué l'importance de cette Initiative en termes de promotion du développement et d'opportunités économiques, a noté qu'elle répond également aux priorités des Etats-Unis concernant la stabilité dans les deux rives de l'Atlantique.

Les Etats-Unis accordent de plus en plus d'importance à la stabilité dans la grande région atlantique — au niveau des deux rives — et le lancement de cette initiative visionnaire par SM le Roi s'avère pertinent, a-t-il dit.

**Daniel Mukoko Samba, vice-premier ministre de la RDC**

## *SM le Roi prône une vision ambitieuse pour le Maroc et l'Afrique*

Sa Majesté le Roi Mohammed VI est porteur d'une vision ambitieuse pour le Maroc et l'ensemble du continent africain, a souligné, vendredi à Casablanca, le vice-premier ministre et ministre de l'Economie nationale de la République Démocratique du Congo (RDC), Daniel Mukoko Samba.

"SM le Roi prône une vision ambitieuse, non seulement pour le Maroc, mais aussi pour l'ensemble du continent africain", a indiqué M. Mukoko Samba dans une déclaration à la MAP en marge du Forum Crans Montana (FCM) 2025.

"Sa Majesté le Roi Mohammed VI invite les citoyens et les chefs d'entreprise marocains à se tourner vers l'Afrique, comme Il défend le désenclavement des pays africains", a affirmé le vice-premier ministre de la RDC, saluant dans ce sens l'Initiative Royale visant à faciliter l'accès des pays du Sahel à l'Océan Atlantique.

Abordant les défis et les thématiques soulevés par le FCM 2025, M. Mukoko Samba a relevé que "ce forum se tient à un moment crucial pour l'Afrique, un continent en quête d'une nouvelle

voie, et qui est en train de la trouver", notant que "cette nouvelle voie, c'est l'Afrique elle-même qui la définit".

"En nous retrouvant ici à Casablanca, aux côtés des Etats du Sahel qui se sont définis une nouvelle voie, avec la participation d'un pays comme la République Démocratique du Congo, nous réaffirmons une conviction forte que la RDC peut contribuer à dynamiser l'économie africaine, en reliant l'Afrique australe au reste du continent", a-t-il soutenu.

Pour lui, "l'Afrique reste ouverte à tous ses partenaires, qui manifestent leur volonté de collaborer avec les pays africains et de financer les projets structurants dont notre continent a besoin, pour que nos économies prennent toute leur place dans l'économie mondiale".

Les travaux du Forum Crans Montana 2025 ont débuté vendredi à Casablanca sous le thème "Le commerce international de l'Afrique: sûreté maritime et sécurité des ports et routes navigables". Cet événement de deux jours est le premier d'une série de forums de haut niveau prévus au Maroc dans le cadre du FCM.



## La Confédération des Etats du Sahel salue le soutien "constant" du Maroc sous le leadership de SM le Roi



La Confédération des Etats du Sahel a salué, vendredi à Casablanca, le soutien "constant" du Maroc sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, aux pays de ce groupement.

S'exprimant à l'ouverture du Forum Crans Montana, au nom des ministres

des Affaires étrangères des trois pays de la Confédération (Mali, Niger et Burkina Faso), le ministre malien des Affaires étrangères, Abdoulaye Diop, a mis l'accent sur le leadership de SM le Roi ainsi que sur "l'ouverture et la considération particulière accordée par le Maroc à nos Etats du Sahel".

"Sous le leadership de SM le Roi Mohammed VI, le soutien du Maroc a toujours été constant, en invitant les uns et les autres à faire preuve de lucidité, à pouvoir écouter, comprendre et connaître les causes profondes de ce qui se passe", a-t-il affirmé.

Dans une déclaration à la MAP, M. Diop a particulièrement loué l'Initiative Royale visant à favoriser l'accès des Etats du Sahel à l'océan Atlantique. "Nos trois pays, le Burkina, le Mali et le Niger adhèrent à cette initiative en ce sens qu'elle répond à des défis auxquels nos pays sont confrontés", a-t-il dit.

Pour le ministre malien, cette initiative est à même de renforcer l'accès des

pays du Sahel et de la région à l'Atlantique et, par conséquent, d'écouler leurs productions, faciliter leur industrialisation et attirer les partenaires internationaux.

"Cette initiative va dans le sens de ce que nous voulons faire dans le cadre de la Confédération des Etats du Sahel, c'est-à-dire mettre en place des projets structurants dans les domaines de l'énergie, de l'agriculture et des infrastructures pour faciliter la connectivité de nos pays", a ajouté M. Diop.

Les travaux du Forum Crans Montana (FCM) 2025 ont débuté vendredi à Casablanca sous le thème "Le commerce international de l'Afrique: sûreté maritime et sécurité des ports et routes navigables".

Cet événement de deux jours est le premier d'une série de forums de haut niveau prévus au Maroc et s'inscrivant dans le sillage de l'Initiative Royale visant à favoriser l'accès des Etats du Sahel à l'océan Atlantique.



## Le Hamas se dit prêt à un accord pour la libération des otages et une longue trêve



**L**e Hamas s'est dit samedi prêt à un accord pour la libération en une fois de tous les otages encore retenus à Gaza et une trêve de cinq ans avec Israël, dont l'armée a de nouveau frappé le territoire palestinien, y faisant au moins 35 morts.

Une délégation du Hamas se trouvait au Caire pour tenter de trouver avec les médiateurs une issue à la guerre.

Elle a quitté la capitale égyptienne samedi soir après avoir eu "des discussions intenses" avec des responsables égyptiens, selon un communiqué.

Le Hamas "est prêt pour un échange de prisonniers (otages israéliens contre prisonniers palestiniens, ndr) en une seule opération et pour une trêve de cinq ans", a déclaré, sous couvert d'anonymat, un de

ses responsables à l'AFP.

Le mouvement avait rejeté le 17 avril une proposition israélienne prévoyant notamment une trêve de 45 jours en échange du retour de dix otages vivants, captifs depuis le 7-October.

"Toute proposition qui n'inclut pas un arrêt complet et permanent de la guerre ne sera pas prise en considération", a insisté samedi Oussama Hamdan, un haut responsable du Hamas.

Celui-ci demande un arrêt des hostilités, un retrait complet des troupes israéliennes, l'échange d'otages israéliens contre des prisonniers palestiniens et l'entrée d'aide humanitaire dans Gaza, où les 2,4 millions d'habitants font face, selon l'ONU, à la famine et à de graves pénuries sanitaires.

Israël réclame de son côté le retour de tous les otages et le désarmement du Hamas, qu'il s'est juré d'anéantir.

Mahmoud Mardawi, un dirigeant du Hamas, a répété samedi vouloir qu'un "accord global" contienne des "garanties internationales". Israël "peut reprendre la guerre après un accord partiel, mais ne pourra pas le faire après un accord global assorti de garanties internationales", a-t-il dit dans un communiqué.

Selon la Défense civile palestinienne, au moins 35 personnes ont été tuées dans la matinée dans la bande de Gaza, où Israël a repris depuis le 18 mars son offensive militaire, après deux mois de trêve, affirmant vouloir contraindre le Hamas à libérer les otages.

Dix d'entre elles sont mortes dans le

bombardement d'une maison de la ville de Gaza (nord), qui a aussi laissé de nombreuses autres personnes sous les débris, a déclaré à l'AFP un responsable de la Défense civile, Mohammed al-Moughair.

Des images de l'AFP sur place montrent des Palestiniens découpant, à la lumière de torches, la structure métallique du bâtiment et retirant au moins un corps des débris.

Une jeune fille, le front bandé, se tient là, visiblement abasourdie.

"Tout le monde dormait avec ses enfants, et sans aucun avertissement, nous avons vu la maison s'effondrer sur nous", a témoigné un membre de la famille, Oum Walid al-Khour.

Israël bloque aussi depuis le 2 mars toute entrée d'aide humanitaire dans le territoire palestinien dévasté, dont les 2,4 millions d'habitants, pour la plupart déplacés au moins une fois par le conflit.

Vendredi, le Programme alimentaire mondial (PAM) a annoncé avoir livré "ses derniers stocks alimentaires aux cuisines servant des repas chauds", lesquelles "devraient être totalement à court de nourriture dans les prochains jours".

Samedi, les images de l'AFP montrent des Palestiniens faisant la queue dans une cuisine communautaire à Nuseirat (centre) pour remplir leurs gamelles de haricots à la sauce tomate.

"C'est tragique. Il n'y a pas de nourriture dans les cuisines solidaires, il n'y a pas de nourriture sur les marchés", confiait Wael Odeh, un Palestinien déplacé.

Les habitants de Gaza "meurent à petit feu", a déploré Jonathan Whittall, directeur du Bureau des affaires humanitaires des Nations unies (Ocha).

Selon des chiffres publiés samedi par le ministère de la Santé du Hamas, au moins 2.111 Palestiniens ont été tués depuis la reprise de l'offensive israélienne le 18 mars, portant à 51.495 le nombre de morts à Gaza depuis le début de la guerre.

## Plus de 2.000 manifestants en Tunisie contre le président Saïed, qualifié de "dictateur"

**"A**bas le tortionnaire du peuple, à bas le régime policier": plus de 2.000 manifestants se sont rassemblés vendredi à Tunis pour protester contre l'incarcération d'un avocat respecté et réclamer le départ du président Kais Saïed, qu'ils ont qualifié de "dictateur", selon des journalistes de l'AFP.

"Le peuple veut la chute du régime", ont scandé les protestataires, en reprenant le slogan phare de 2011 quand les manifestants avaient fait chuter le dictateur Zine El Abidine Ben Ali après plus de 20 ans de règne. "C'est ton tour O Kais dictateur. La révolution arrivera", criaient-ils.

Depuis un coup de force à l'été 2021

du président Saïed, les ONG et les opposants ont déploré une régression des droits et libertés dans le pays, berceau du Printemps arabe en 2011.

Camions et tenues anti-émeutes: l'avenue Bourguiba, la principale artère de la capitale, point où devait s'achever la marche, était entièrement bouclée par d'imposantes forces de police.

"L'Etat policier, c'est terminé", "Libérez Souab, vous banalisez le terrorisme", ont scandé les manifestants, réunis devant le siège de l'Union des journalistes SNJT, à l'appel du Réseau des droits et libertés. "Remplissez les prisons, magistrature aux ordres", s'époumonaient d'autres militants.

Ahmed Souab, un ancien juge devenu un ténor du barreau, a été placé en

détention jeudi sous l'accusation de formation d'un groupement terroriste pour des déclarations critiquant des pressions sur les juges lors du mégaprocès pour "complot" qui s'est terminé samedi dernier.

Des peines très lourdes allant jusqu'à 66 ans de réclusion ont été prononcées ce jour-là contre des figures de l'opposition, avocats et hommes d'affaires.

Des militants brandissaient vendredi un grand portrait du président Saïed avec le mot "tyran" écrit en lettres majuscules. D'autres affiches clamaient: "La liberté d'expression est un droit constitutionnel" ou "Magistrature marionnette".

Les manifestants, dont beaucoup de

jeunes, des avocats, artistes et représentants de la société civile, ont appelé à la libération de "tous les prisonniers politiques", en référence aux dizaines de politiciens, avocats, journalistes et militants des droits humains emprisonnés ces deux dernières années.

Des familles de condamnés dans le procès pour "complot" contre la sûreté de l'Etat", tenu sur trois audiences, sans réquisitoires ni plaidoiries, participaient au cortège.

Après des protestations de Paris et Berlin, le Haut Commissaire aux droits de l'Homme de l'ONU, Volker Türk, a dénoncé jeudi dans ce procès "des violations du droit à un procès équitable suscitant de graves inquiétudes quant aux motivations politiques".

# Nouveaux échanges de coups de feu à la frontière entre l'Inde et le Pakistan



La tension était vive dimanche entre l'Inde et le Pakistan, dont les soldats ont échangé des coups de feu pour la troisième nuit consécutive depuis un attentat meurtrier au Cachemire, malgré les efforts de médiation diplomatique.

Les relations entre New Delhi et Islamabad sont retombées au plus bas depuis l'attaque mardi d'un groupe armé qui a causé la mort de 26 civils dans la ville de Pahalgam, dans la partie sud administration indienne du territoire contesté.

Sans attendre de revendication, l'Inde a imputé au Pakistan la responsabilité de cette attaque, la plus meurtrière visant des civils commise dans la région à majorité musulmane depuis 2000.

Le Pakistan a aussitôt démenti toute implication. Son Premier ministre Shehbaz Sharif a encore jugé samedi "infondées" les accusations

indiennes, et réclamé une "enquête neutre" sur les événements.

Les deux puissances nucléaires se livrent depuis une guerre des sanctions qui inclut la suspension des visas pour les ressortissants de leur voisin, priés de quitter leur sol avant la fin du mois.

Au poste-frontière d'Attari-Wagah, désormais fermé, des familles déchirées font leurs adieux aux épouses, cousins ou enfants forcés de rester côté pakistanais.

Rencontré par l'AFP, un médecin indien de 37 ans, Vikram Udasi, dont l'épouse pakistanaise et l'enfant sont bloqués, plaide pour que soit accordé un visa de long séjour "à ceux qui ont une famille".

La Ligne de contrôle (LoC), frontière de facto entre les deux voisins, concentre toutes les inquiétudes.

Les forces de sécurité indiennes et pakista-

naises y ont à nouveau échangé des coups de feu dans la nuit de samedi à dimanche.

Ces tirs d'armes légères "non provoqués" venus du Pakistan ont visé des positions indiennes, a rapporté l'armée indienne. "Nos troupes ont riposté avec les armes légères appropriées", a détaillé la même source, sans faire état de victimes.

Dans cette ambiance de poudrière, le Conseil de sécurité de l'ONU a appelé à la "retenue maximale" les deux pays, qui se sont déjà livrés trois guerres depuis leur partition meurtrière en 1947.

De nombreux experts craignent une riposte militaire de New Delhi, alors que les opinions publiques des deux pays sont chauffées à blanc.

"Personne n'aime la guerre", a confié KT Ramesh, un Indien de 57 ans venu de l'Etat du Kerala (sud) assister à la fameuse relève de la garde à Attari-Wagah. "Mais cette fois, il faut leur

donner (aux Pakistanais) une leçon".

Dimanche, la marine indienne a opportunément publié des images d'essais de missiles anti-navire conduits par plusieurs de ses bâtiments.

"Il y aura des représailles militaires, nous sommes prêts", a confié au quotidien Indian Express, une source gouvernementale.

En 2019 déjà, après une attaque meurtrière contre ses soldats, l'Inde avait mené un raid aérien sur le sol du Pakistan, qui avait riposté.

L'Arabie saoudite a fait savoir qu'elle menait des "démarches pour éviter une escalade" entre les deux pays. L'Iran aussi a proposé sa médiation.

Le Cachemire a été partagé entre l'Inde et le Pakistan à leur indépendance en 1947. Mais les deux rivaux continuent depuis à réclamer la souveraineté de l'ensemble du territoire himalayen.

Depuis 1989, sa partie indienne est le théâtre d'une rébellion séparatiste.

Les combats entre insurgés et les 500.000 soldats indiens déployés sur place ont causé des dizaines de milliers de morts. Sur le terrain, les forces de sécurité indiennes ont lancé mardi une vaste traque pour tenter de retrouver les auteurs de la fusillade.

La police indienne a diffusé le portrait-robot de trois d'entre eux, dont deux ressortissants pakistanais.

Elle les accuse de faire partie d'un groupe proche du LeT, le mouvement jihadiste Lashkar-e-Taiba basé au Pakistan déjà soupçonné des attaques qui ont fait 166 morts dans la mégapole de Bombay en 2008.

Dimanche, le ministère de l'Intérieur a confié toutes les investigations à la police fédérale indienne, l'Agence nationale d'investigation (NIA).

"Tous les témoins sont interrogés dans les moindres détails pour reconstituer les événements qui ont conduit à l'une des pires attaques qu'ait connues le Cachemire", a assuré la NIA dans une déclaration.

Parallèlement à cette enquête, l'armée indienne a détruit à l'explosif neuf maisons appartenant à des suspects de l'attaque, a rapporté à l'AFP un policier sous couvert d'anonymat.

Lors de son allocution radiophonique mensuelle, le Premier ministre ultranationaliste hindou Narendra Modi a une nouvelle fois promis aux victimes de l'attaque que "justice leur sera rendue".

## Trump demande la gratuité des canaux de Panama et Suez pour les navires américains

Donald Trump a demandé samedi à ce que le passage des navires américains sur les canaux de Panama et de Suez soit rendu gratuit, et a demandé à son chef de la diplomatie Marco Rubio de se saisir de ce dossier "immédiatement".

Après avoir répété, depuis des mois, sa volonté de prendre le contrôle du canal de Panama, le président américain vise désormais le canal de Suez, une autre voie de transport stratégique du commerce mondial.

"Les navires américains, à la fois militaires et commerciaux, devraient être autorisés à transiter, gratuitement, via les canaux de Panama et de Suez. Ces canaux n'existeraient pas sans les Etats-Unis d'Amérique", a écrit Donald Trump sur son réseau Truth Social.

"J'ai demandé au secrétaire d'Etat Marco Rubio de se saisir" de ce dossier, a-t-il ajouté.

Avant même de prendre ses fonctions le 20 janvier, Donald Trump avait fait monter la pression sur le Panama, menaçant de "reprénder" le canal construit par les Etats-Unis, inauguré en 1914 et resté sous souverai-

neté américaine jusqu'en 1999.

Le Panama avait récupéré le canal cette année-là, en vertu d'un accord conclu en 1977 avec le président Jimmy Carter. Les Etats-Unis et la Chine sont les deux principaux utilisateurs du canal, par lequel transite 5% du commerce maritime mondial.

Washington a, début avril, obtenu l'autorisation par le Panama de déployer des militaires américains autour de cette voie d'eau stratégique.

Le canal de Suez, contrôlé par l'Egypte depuis 1956, concentrait lui environ 10% du commerce maritime mondial, jusqu'à ce que les rebelles houthis du Yémen lancent leurs attaques contre des navires, disant agir en "solidarité" avec les Palestiniens de la bande de Gaza.

Les Etats-Unis sont intervenus, avec d'autres pays, pour tenter de sécuriser cette route maritime.

Mais le trafic a chuté, réduisant drastiquement une source essentielle de devises étrangères pour Le Caire, plongé dans la pire crise économique de son histoire.



# Une explosion dévastatrice dans le principal port d'Iran fait 25 morts et 1.000 blessés

Les flammes continuent à ravager dimanche une partie du plus grand port commercial d'Iran, au lendemain d'une explosion dévastatrice dont la cause est encore inconnue, qui a fait au moins 25 morts et 1.000 blessés et causé d'importants dégâts.

La déflagration, entendue à des dizaines de kilomètres à la ronde, s'est produite samedi vers midi (08H30 GMT) sur un quai du port Shahid Rajai, par où transitent 85% des marchandises en Iran.

Ce port stratégique est proche de la grande ville côtière de Bandar Abbas, sur le détroit d'Ormuz, par où passe un cinquième de la production mondiale de pétrole, à environ un millier de kilomètres au sud de Téhéran.

"Au moins 25 personnes ont été tuées", a rapporté l'agence Tasnim, citant le chef du pouvoir judiciaire de la province d' Hormozgan (sud), où se situe le port, Mojtaba Ghahremani. La télévision d'Etat a aussi fait état de 1.000 blessés.

Le président Massoud Pezeshkian a ordonné l'ouverture d'une enquête pour établir les causes de la catastrophe.

Celle-ci est probablement due à un incendie dans un dépôt de stockage de matières dangereuses et chimiques, selon un communiqué des Douanes repris par la télévision d'Etat.

L'explosion a été provoquée par du perchlorate de sodium, une substance entrant dans la composition de carburants solides pour missiles, affirme le New York Times, citant une source anonyme proche des Gardiens de la Révolution, l'armée idéologique de la République islamique d'Iran.

"L'incendie est sous contrôle mais n'est toujours pas éteint", a indiqué dimanche un correspondant de la télévision d'Etat présent sur les lieux, une épaisse fumée noire visible derrière lui.

Seuls les médias iraniens ont été autorisés à prendre des photos et vidéos dans le secteur du sinistre.

Des avions bombardiers d'eau et des hélicoptères sont mobilisés pour continuer à lutter contre les flammes, 24H après l'explosion, selon des images de la télévision d'Etat. Au sol, d'immenses lances à incendie ont été déployées par les pompiers.



Les autorités ont ordonné la fermeture dimanche - jour ouvré en Iran - des bureaux et établissements scolaires à Bandar Abbas, ville d'environ 650.000 habitants, alors que la fumée continue à se propager dans les environs, selon un responsable des secours, Mehrdad Hassan-zadeh.

Le ministère de la Santé a appelé les habitants à rester chez eux "jusqu'à nouvel ordre" et porter des masques s'ils doivent impérativement sortir.

Un appel aux dons de sang a été lancé pour les blessés.

Les autorités ont décrété trois jours de deuil à compter de dimanche dans la province d'Hormozgan, dont Bandar Abbas est le chef-lieu. La ville abrite la principale base de la marine iranienne.

Le nombre d'employés présents sur le port au moment de l'explosion n'est pas connu.

Les opérations de dédouanement et de chargement des conteneurs ont repris, a déclaré dimanche à la télévision le ministre de l'Intérieur, Eskandar Momeni, dépêché sur les lieux.

L'agence officielle Ima a publié des photos montrant un afflux de secouristes après la catastrophe et une voiture couverte de taches de sang encastrée dans un poids lourd.

La déflagration a été telle qu'une rangée de semi-remorques a été complètement soufflée et réduite à l'état de carcasses, selon des images sur les réseaux sociaux dont l'AFP n'a pu vérifier l'authenticité.

Sur d'autres images prises d'un hélicoptère, une épaisse fumée noire dans le ciel semble indiquer plusieurs départs de feu.

L'ONU et de nombreux pays, dont l'Arabie saoudite, le Pakistan, l'Inde, la Turquie et la Russie, ont présenté leurs condoléances à l'Iran.

L'explosion de samedi s'est produite au moment où des pourparlers cruciaux sur le nucléaire entre l'Iran et les Etats-Unis, ennemis depuis quatre décennies, se déroulaient à Oman.

Israël, qui soupçonne l'Iran de vouloir doter de l'arme nucléaire comme d'autres pays occidentaux, se livre depuis des années à une guerre de l'ombre contre l'Iran, son ennemi juré, pour contrer son influence régionale.

Selon le quotidien américain Washington Post, Israël avait lancé en mai 2020 une cyberattaque contre le port Shahid Rajai.

La thèse d'un sabotage n'a pour l'heure pas été évoquée par les autorités iraniennes pour l'explosion de samedi.

## Un automobiliste fonce dans une foule au Canada et fait plusieurs morts

Un automobiliste a foncé dans la foule lors d'un festival de rue de la communauté philippine samedi à Vancouver, dans l'ouest du Canada, tuant et blessant plusieurs personnes, à quelques heures d'élections nationales, mais la police a exclu une motivation terroriste.

"Pour l'instant, nous sommes convaincus que cet incident n'était pas un acte de terrorisme", a posté sur X la police de la ville.

Agé de 30 ans, le conducteur est un "suspect isolé" connu de la police, qui a été interpellé sur place par la foule elle-même, a expliqué un porte-parole de la police.

"Plusieurs personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées", a précisé ce porte-parole devant la presse au milieu de la nuit, refusant de donner le nombre exact de victimes.

C'est une "situation qui continue à évoluer", a-t-il ajouté, précisant que la "foule était dense" à l'endroit frappé.

L'incident s'est produit peu après 20H00 samedi (03H00 GMT dimanche) dans le quartier Sunset on Fraser de la ville de la côte pacifique, où des membres de la communauté philippine s'étaient rassemblés pour célébrer la Journée Lapu-Lapu.

Abigail Andiso a raconté à Vancouver Sun, journal local, qu'elle se trouvait avec des amis au festival lorsqu'elle a entendu de grands bruits, puis des hurlements.

"Il y avait des corps. Ils ont été écrasés. Certains étaient déjà morts sur place", a-t-elle déclaré. Dale Selipe, qui était avec elle, a expliqué avoir vu plusieurs enfants blessés.

Des images partagées sur les réseaux sociaux et vérifiées par l'AFP montrent un véhicule SUV noir dont l'avant est très endommagé, arrêté dans une rue jonchée de débris avec des camions de restauration rapide tout autour. Et à quelques mètres, des secouristes s'occupent de personnes allongées sur le sol.

"On ne sait pas qui aider, ici ou là. C'est tellement choquant", a témoigné Jen Idaba-Castaneto, chargée de la sécurité du festival, au site d'informations locales Vancouver Is Awesome, déclarant avoir vu "des corps partout".

"Nous sommes tous en deuil avec vous", a déclaré dans un message sur X le Premier ministre canadien Mark Carney, qui avait prévu de se rendre dans cette province de la Colombie-Britannique dimanche pour ses derniers meetings de campagne.

"Mes pensées vont à la communauté philippine et à toutes les victimes visées par cette attaque insensée", a commenté sur X Pierre Poilievre, chef de file des conservateurs pour les législatives et principal opposant à Mark Carney, "attendant d'en savoir plus" sur les motivations de l'auteur.

Le candidat du Nouveau parti démocratique (NPD, gauche) Jagmeet Singh, qui se trouvait au festival peu avant le drame, a dit ne pas pouvoir "s'empêcher de penser aux en-

fants qui y étaient, qui y avaient du plaisir".

Le consulat général des Philippines à Vancouver a exprimé "sa profonde inquiétude" après "l'horrible incident".

La journée Lapu Lapu est célébrée aux Philippines en mémoire du chef indigène Lapulapu, qui mena ses hommes à la défaite de l'explorateur portugais Ferdinand Magellan lors de la bataille de 1521.

La programmation de samedi comprenait un défilé, une projection de film, des danses et un concert.

Ce drame fait monter la tension à quelques heures d'un vote pour les législatives après une campagne électorale électrique dominée par la question de la guerre économique avec les Etats-Unis de Donald Trump et ses menaces d'annexion.

Le nouveau Premier ministre Mark Carney, qui se présente comme un rempart face au président américain est donné favori par les sondages.

8<sup>ème</sup> *Maroc Fashion Week*

# Marrakech vibre au rythme d'un défilé célébrant l'élégance du caftan marocain

Société

Le caftan marocain a été célébré dans toute sa splendeur et sa magie lors d'un défilé haut en couleur organisé samedi à Marrakech, dans le cadre de la 8<sup>ème</sup> édition de la Maroc Fashion Week.

Organisé par l'Association Route de la soie et d'Al-Andalus et placé sous le thème "Mode d'antan et d'aujourd'hui", cet événement a permis de retracer l'évolution du caftan et des créations contemporaines de designers locaux et internationaux pour une expérience sensorielle unique alliant élégance, tradition et innovation.

L'événement, qui a également été l'occasion d'annoncer la naissance d'un partenariat entre l'association et Nasli Holding, a débuté par une exposition de caftans anciens, offrant un voyage à travers l'histoire de cette pièce emblématique, suivie d'un défilé mettant en valeur des caftans issus de collections privées, montrant la richesse et la diversité de ce vêtement traditionnel marocain.

Lors de cette soirée, les amoureux de la mode et de l'élégance raffinée ont pu également découvrir une collection de robes traditionnelles azerbaïdjanaises, créées par de talentueux designers azéris et présentées par Nargis Magazine, une référence dans les médias mode et lifestyle dans ce pays du Caucase.

Place ensuite à la création contemporaine avec la Marocaine Wafaa Idrissi, qui a présenté des caftans sublimes où tradition et modernité se mêlaient harmonieusement.



La modéliste Mina Binebine a de son côté, exploré des lignes modernes, tout en intégrant des éléments de l'artisanat marocain, offrant ainsi une vision actuelle de l'élégance féminine. Le tout était accompagné de mélodies envoûtantes de la musique andalouse, créant une atmosphère propice à l'émerveillement et à l'émotion.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur général adjoint de Nasli Holding, Florian Poirson, a indiqué que ce défilé célébrait à la fois le caftan moderne et ancien, au sein du Musée d'art culinaire de Marrakech, qui se veut un haut lieu de transmission du patrimoine culinaire et de l'art de vivre.

Pour sa part, le directeur de la communication de Nasli Holding, Mamoun Sinaceur, a souligné que cet événement vise à mettre en relation toutes les traditions ancestrales, ainsi que l'art marocain dans toute sa splendeur, notamment à travers la mode, les collections de caftans anciens, tout en promouvant les nouveaux talents.

La "Maroc Fashion Week", qui comprend également la "Marrakech Fashion Week" et la "Tanger Fashion Week", est une plateforme incontournable de rencontres et un tremplin pour les créateurs, artisans et designers réinterprétant le riche patrimoine culturel marocain et oriental avec

une touche moderne.

Organisé dans des lieux emblématiques tels que des riads historiques et des palais d'exception, cet événement met en avant une esthétique contemporaine tout en valorisant l'héritage artisanal.

Chaque édition de ce rendez-vous culturel célèbre le savoir-faire local, à travers des créations élégantes, témoins d'un dialogue harmonieux entre tradition et modernité.

Au-delà des défilés, la "Maroc Fashion Week" s'engage également à promouvoir des pratiques responsables et durables, renforçant ainsi l'artisanat local et des approches éthiques.

## Le Forum international de l'étudiant fait escale à Dakhla

La ville de Dakhla a accueilli, vendredi, la 16<sup>ème</sup> édition du Forum international de l'étudiant, organisé à l'initiative du Groupe de l'étudiant marocain.

Cette manifestation estudiantine, organisée en partenariat avec l'Académie régionale d'éducation et de formation (AREF) de Dakhla-Oued Ed-dahab, vise à renforcer l'accès à l'information de proximité et à promouvoir une orientation scolaire optimale des jeunes au niveau régional, à travers l'organisation de rencontres di-

rectes avec des experts et des spécialistes du secteur de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle.

Dans une déclaration à la MAP, le directeur de l'AREF de Dakhla-Oued Eddahab, Mohamed Faouzi, a indiqué que l'organisation de ce forum s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Feuille de route 2022-2026, notamment le quatrième engagement relatif à l'orientation scolaire des élèves vers des parcours en adéquation avec leurs aptitudes, en vue d'accroître leurs chances de réussite.

M. Faouzi a souligné que ce forum, qui constitue une plateforme d'information et d'accompagnement pour l'orientation scolaire des élèves de la deuxième année du baccalauréat, réunit plus de 50 exposants, dans l'objectif de les accompagner dans leurs choix d'orientation post-baccalauréat.

Pour sa part, Kawtar El Abdellou, responsable au sein du Groupe de l'étudiant marocain, a indiqué que ce forum réunit un ensemble d'experts et de professionnels du domaine de la formation,

issus de plusieurs universités et établissements d'enseignement supérieur publics et privés.

Ce forum s'assigne également pour objectif de répondre aux interrogations et questionnements des élèves et de les accompagner dans leurs choix d'orientation post-baccalauréat, a-t-elle poursuivi.

Le forum cible principalement les élèves du baccalauréat, ainsi que leurs parents, en mettant à leur disposition l'ensemble des informations relatives à l'orientation scolaire et aux parcours d'études disponibles, à travers la présentation

de conseils pratiques sur les choix éducatifs possibles, ainsi que sur les filières et programmes proposés dans l'enseignement supérieur et la formation professionnelle.

Lors de cette édition, les différents exposants ont veillé à fournir des conseils et des informations sur les établissements de formation marocains et étrangers, ainsi que sur les perspectives d'études qu'ils offrent, les conditions d'inscription, en plus des calendriers des concours organisés par les grandes écoles et les instituts.

# Economie

Mission économique au Caire

## Le Conseil d'affaires Maroc-Egypte intensifie les préparatifs

Une réunion de travail s'est tenue, vendredi à Casablanca, entre les co-présidents du Conseil d'affaires Maroc-Egypte, Ali Tazi et Nezar Abou Ismail, et l'ambassadeur d'Egypte au Maroc, Ahmed Nihad Abdellatif, en préparation de la mission économique marocaine prévue au Caire du 3 au 5 mai prochain.

Créé conjointement par la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) et la Fédération des industries égyptiennes, ce Conseil ambitionne de renforcer les relations économiques et commerciales entre les deux pays, en misant sur les complémentarités des secteurs privés marocain et égyptien, a indiqué un communiqué de la CGEM.

Lors de cette réunion, les deux responsables ont mis en avant le rôle stratégique du Conseil dans la consolidation d'un partenariat économique équilibré et durable, et ont convenu de l'élaboration d'une feuille de route commune axée sur la promotion des investissements croisés dans des filières porteuses telles que l'agroalimentaire, l'automobile, le plastique, le textile et la distribution, a indiqué la même source.

Les échanges ont également porté sur les moyens à même de faciliter l'accompagnement des entreprises et de fluidifier les interactions entre les écosystèmes économiques des deux pays.

Conduite par le secrétaire d'Etat chargé du Commerce extérieur, Omar Hejira, et organisée en coordination avec la CGEM, cette mission économique au Caire vise à renforcer la présence des produits marocains sur le marché égyptien.

Elle sera en outre marquée par la tenue d'un forum d'affaires Maroc-Egypte, qui rassemblera des exportateurs marocains et des importateurs égyptiens de divers secteurs, en vue de stimuler les échanges commerciaux et d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération bilatérale.

Les coopératives féminines au SIAM 2025

## Innovation et durabilité au service de l'économie locale



Les coopératives féminines continuent de capter l'attention au Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM), grâce à leur participation active et inspirante à cette 17<sup>ème</sup> édition.

Tout au long de cette semaine, au cœur de cet événement majeur sur l'échiquier agricole mondial, les coopératives, en particulier celles portées par des femmes, ont créé la surprise par leur capacité à innover, à valoriser les produits du terroir et à renforcer l'économie locale, apportant ainsi une contribution concrète à l'autonomisation des femmes rurales.

Leur présence au salon ne se limite pas à l'exposition de produits. C'est aussi une opportunité de tisser des liens avec des distributeurs, de fidéliser une clientèle, de suivre les tendances du marché agricole, et de se positionner dans un environnement hautement concurrentiel.

L'espace dédié aux coopératives a d'ailleurs connu une affluence remarquable. Les visiteurs sont nombreux à être séduits par la qualité et la diversité des produits exposés, reflet du savoir-faire artisanal des femmes marocaines et de leur ingéniosité à faire rayonner leur patrimoine local.

A travers ces stands, ce sont aussi des parcours de vie inspirants qui s'écrivent, notamment ceux de femmes ayant surmonté les contraintes économiques et sociales grâce à l'esprit de solidarité et à la force du collectif.

Parmi les coopératives présentes, la coopérative Riyahine (région de Béni Mellal-Khénifra) incarne parfaitement cette dynamique. Reconnue pour son fameux couscous marocain, avec ses nombreuses variétés, elle a connu un vif succès au salon.

La gérante de cette coopérative, Sanae, confie à la MAP que l'idée initiale est née d'une suggestion de sa mère. De cette intuition simple a émergé un projet solide, soutenu à ses débuts par l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), qui a permis l'acquisition de l'équipement de base.

"Chaque participation au SIAM est une nouvelle étape dans notre parcours", affirme-t-elle, fière du chemin parcouru, ajoutant que sa coopérative ambitionne désormais de développer une gamme sans gluten pour répondre à une demande croissante, tout en préparant une expansion vers de nouveaux marchés.

Autre témoignage fort dans l'espace consacré aux coopératives, est celui de Nadia, responsable de la coopérative Dima Escargot de la région de Souss-Massa. "Le SIAM représente bien plus qu'un simple salon. C'est une véritable plateforme de visibilité et de rencontres", explique-t-elle.

La coopérative de Nadia mise sur la bave d'escargot comme ingrédient principal dans la fabrication de cosmétiques naturels. Pour elle, cette participation reflète un engagement fort en faveur de l'innovation, et ouvre de belles perspectives de croissance sur les marchés national et international.

Dans les provinces du Sud du Royaume, la coopérative féminine "Basmat Ibdâa Sahara" se distingue par la valorisation des ressources issues du dromadaire. Fondée en 2019 avec des moyens modestes, elle a commencé

avec la production de savon au lait de chamelle avant d'élargir sa gamme à d'autres produits cosmétiques et alimentaires, comme le khlii ou la viande séchée.

Sa présidente, Aamar Ghalana, souligne que l'un des objectifs actuels est d'acquiescer un local et un agrément sanitaire délivré par l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA) pour structurer davantage la production. "Le SIAM est une chance pour dépasser l'un des plus grands obstacles que rencontrent les coopératives : l'accès au marché", explique-t-elle.

Elle insiste sur l'importance de cet événement d'envergure, préparé minutieusement tout au long de l'année, comme levier pour améliorer les débouchés, notamment vers les grandes villes comme Casablanca, Rabat ou Tanger.

Au total, ce sont plus de 500 coopératives qui prennent part cette année au SIAM, mettant en avant une riche palette de produits du terroir marocain (huiles, couscous, plantes médicinales et aromatiques, miel, produits à base d'argan, ...).

Une diversité qui témoigne de la vitalité du tissu coopératif national et de son rôle croissant dans l'économie agricole du Royaume.

Le SIAM s'impose ainsi comme une vitrine essentielle pour ces structures qui innovent tout en préservant les savoirs traditionnels, et qui, grâce à leur résilience et leur créativité, bâtissent les fondations d'un développement plus inclusif et durable.

Par Mbarek Bahy  
(MAP)

SIAM 2025

# Les meilleurs éleveurs primés lors des concours de sélection des animaux exposés



La cérémonie de remise des prix des concours de sélection des meilleurs animaux d'élevage s'est tenue, vendredi à Meknès, en marge de la 17<sup>ème</sup> édition du Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM).

Organisés par le ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural et des Eaux et Forêts, en partenariat avec les fédérations inter-

professionnelles des filières de production animale, ces concours ont récompensé les éleveurs les plus performants dans les différentes catégories de bovins, ovins, caprins et camélins.

Plus de 248 éleveurs ont participé à ces concours, dont 51 éleveurs de bovins laitiers, 69 éleveurs d'ovins, 37 éleveurs de caprins, 66 éleveurs de bovins de races à viande, 16 éleveurs de bovins

de race locale et 9 éleveurs de camélins. Ces compétitions ont été encadrées par des commissions techniques mixtes composées d'experts nationaux et internationaux spécialisés dans la sélection animale.

Les prix ont été décernés pour différentes races, notamment Montbéliarde, Holstein, Limousine, Charolaïse ou encore Oulmès-Zaër pour les bovins, et Sardi, Timahdit, Boujaad, D'man, Noire de Siroua, Blonde de Montagne pour les ovins. Les concours ont également couvert plusieurs races caprines comme la Drâa, la Ghazalia ou la Noire de l'Atlas.

Dans une déclaration à la MAP, le président de l'Association nationale des éleveurs ovins et caprins (ANOC), Abderrahmane Majdoubi, a relevé que ces concours, initiés depuis 2006, ont contribué de manière significative à l'amélioration du niveau technique de l'élevage ovin et caprin au Maroc, notant que près de 107 exposants, venus de toutes les régions du Royaume, ont participé au SIAM cette année, représentant une vingtaine de races différentes, avec des spécimens atteignant

jusqu'à 170 kg.

Il a également souligné que l'ANOC a mobilisé quelque 1.500 éleveurs pour visiter les stands des concours, afin de renforcer le partage des bonnes pratiques et encourager l'amélioration continue des performances dans les élevages.

A noter que le pôle élevage au sein du SIAM a rassemblé environ 679 têtes, réparties entre 132 bovins laitiers, 96 bovins de races à viande, 16 bovins de race locale, 426 ovins et caprins, ainsi que 9 camélins, témoignant ainsi de la diversité et de la richesse du cheptel exposé.

Placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, le SIAM 2025, qui a connu la participation de 1.500 exposants venus de 70 pays, s'est tenu sous le thème "Agriculture et monde rural: l'eau au cœur du développement durable".

Véritable carrefour des politiques agricoles, ce salon constitue un temps fort pour promouvoir les échanges, consolider les partenariats internationaux et mettre en lumière les réponses concrètes aux défis auxquels le secteur agricole est confronté.

"Semaine du Maroc" en Mauritanie

## Des rencontres intensives pour renforcer les échanges commerciaux bilatéraux

Plusieurs rencontres ont été tenues, en marge de l'événement "Semaine du Maroc" lancée jeudi soir à Nouakchott, en vue de discuter des moyens de renforcer les échanges commerciaux entre les deux pays et de surmonter les obstacles entravant leur essor.

Ainsi, le secrétaire d'Etat chargé du Commerce extérieur, Omar Hejira, et la ministre du Commerce et du Tourisme de Mauritanie, Zeinebou Mint Ahmednah, ont co-présidé vendredi une réunion consacrée à l'examen des moyens à même de consolider le partenariat économique entre les deux pays, notamment à travers la mise à jour des cadres juridiques régissant les échanges commerciaux.

S'exprimant à cette occasion, la ministre mauritanienne a relevé que cette rencontre marque une nouvelle étape dans la promotion

de la coopération économique entre les deux Etats, mettant en avant l'atmosphère positive de la réunion, reflétant ainsi la volonté des dirigeants des deux pays de renforcer la coopération bilatérale.

Pour sa part, M. Hejira a précisé que cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts visant à promouvoir les relations économiques entre les deux pays, soulignant avoir débattu avec la ministre mauritanienne les moyens de garantir la fluidité des échanges commerciaux.

Il a également salué les rencontres tenues depuis le début de la "Semaine du Maroc" entre opérateurs économiques marocains et mauritaniens, pour examiner les défis auxquels fait face le commerce bilatéral.

Dans la même journée, une réunion entre les acteurs économiques des deux pays a eu lieu au siège de l'Union nationale du patronat

mauritanien (UNPM), en présence du secrétaire d'Etat chargé du Commerce extérieur et du président de l'UNPM, Mohamed Zeine El Abidine Ould Cheikh Ahmed.

Lors de cette réunion, M. Ould Cheikh Ahmed a exhorté les entrepreneurs mauritaniens à profiter de la "Semaine du Maroc" pour tisser des liens et établir des partenariats avec les industriels et investisseurs marocains, notant que cet événement représente également une opportunité pour proposer des solutions favorisant un développement accru des relations économiques.

Pour sa part, M. Hejira a affirmé que cette réunion s'inscrit dans le cadre des efforts visant la concrétisation de la volonté des leaders des deux pays de bâtir un partenariat stratégique solide et de promouvoir les relations commerciales dans un climat de confiance

mutuelle.

A noter que le programme économique de la "Semaine du Maroc" a été marqué par des rencontres bilatérales entre hommes d'affaires des deux pays, ainsi que par des échanges entre acteurs économiques privés et institutionnels.

Par ailleurs, un colloque a été organisé avec la participation d'experts économiques et d'universitaires, abordant les enjeux et les perspectives d'un partenariat économique global entre le Maroc et la Mauritanie.

La "Semaine du Maroc", initiée par l'ambassade du Royaume à Nouakchott en collaboration avec l'Association "Forum du Sud" et en partenariat avec plusieurs acteurs marocains et mauritaniens, vise à mettre en valeur la richesse et l'authenticité du patrimoine matériel et immatériel du Maroc.

“Fracas de vagues au large d’El Jadida” de Driss Tahï

# La course d’un destin brutal

“Fracas de vagues au large d’El Jadida” est le titre qu’a choisi l’écrivain, poète et journaliste Driss Tahï pour son dernier roman fraîchement paru aux Editions Agora. Après l’énorme succès qu’a rencontré son roman «Du haut du balcon», l’auteur revient avec ce dernier opus où il aborde plusieurs thèmes interconnectés dont l’océan, le bateau, la société, la femme, l’amour, mais aussi la fatalité.

Driss Tahï, à l’écriture tranchante qui sait brillamment instiller les pensées, les laissant venir pénétrer, perturber, tout envahir jusqu’à la pétrification, a remporté le pari de se retrouver sur la scène littéraire marocaine d’expression française avec un nouveau roman tout aussi généreusement bien élaboré : «Fracas de vagues au large d’El Jadida». Et si généralement, le titre, tout comme la couverture, constitue le premier contact du lecteur

## Un drame qui n’en finit pas

Parti de Douala, les cales pleines d’une essence de bois rare et convoitée, le Minos, cargo polyvalent, prend la mer. Ce bois est précieux, mais aussi maudit. Sous un ciel chargé, le commandant Rodrigo minimise l’approche d’une tempête pour se rapprocher des côtes marocaines. Il ignore qu’un sort puissant a été jeté sur son navire — œuvre de la Béninoise Aissatou, bien décidée à venger la jeune Vanda, violée alors qu’elle tentait d’embarquer clandestinement. Elle cherchait à rejoindre l’Europe, à la recherche d’un père inconnu... qui n’est autre que Rodrigo lui-même.

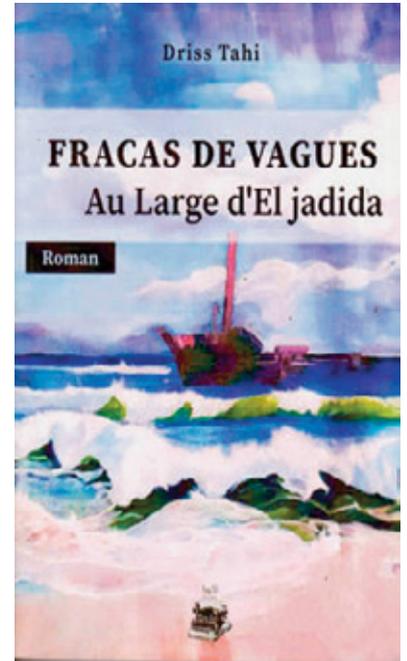
Entre les remparts d’El Jadida et les falaises de Jorf Lasfar, la tempête fait rage. Le Minos se brise, recrachant son bois, son équipage, et un drame qui ne s’arrêtera pas aux rivages. Dans une ville battue par les vents et les vagues, dans l’ombre d’un port aussi stratégique que corrompu, les naufragés de la mer croisent ceux de la vie. Ni l’amour, ni la passion, ni la rigueur des trafics les plus secrets ne pourront détourner la course d’un destin brutal.

avec le roman, curieusement, ce sont pourtant les dernières choses auxquelles l’auteur s’attelle — parfois avec son éditeur. C’est ce qu’explique également Driss Tahï : «Lorsqu’un titre est choisi dès le début, il est souvent modifié plusieurs fois au fil de l’écriture, mûrissant au rythme du développement de l’intrigue. Dans le cas de «Fracas de vagues au large d’El Jadida», le titre, accompagné de l’image d’un bateau sur la couverture, donne d’emblée une idée du cadre et du sujet du roman».

Mais, à mesure que l’on avance dans la lecture, on comprend que les vagues et la tempête ne sont pas les seules causes du naufrage, comme le précise également l’auteur. Pour lui, des événements fortuits, des erreurs humaines — à bord comme à terre — ont aussi contribué à la catastrophe. Ainsi, «les vagues qui frappent le bateau en pleine mer résonnent bien au-delà, jusque sur la terre ferme, touchant parfois des personnes sans lien direct avec le navire. C’est cette onde de choc, ces répercussions invisibles mais décisives, que le titre cherche à évoquer», indique-t-il à ce propos.

En maniant un vocabulaire simple, l’auteur réussit à aller très loin dans ses réflexions perçantes. Il y aborde plusieurs thèmes avec comme dominante : l’océan qui y occupe une place centrale et auquel l’expression des idées, des sentiments et des vibrations de l’émotion se trouve le plus étroitement associée. «L’océan, d’abord, en tant qu’immense espace vivant, où l’accalmie et la beauté envoiement côtoient des tempêtes aussi soudaines que dangereuses, précise Driss Tahï. Viendra, ensuite, le bateau qui est pour l’auteur presque comme un personnage à part entière, doté d’une âme, sur lequel se cristallisent les espoirs de l’équipage lorsque les éléments se déchainent». Et puis, en toile de fond, se profile la société, la femme, l’amour, mais aussi la fatalité.

Il faut dire que le roman de Driss Tahï est très riche également en considérations originales et profondes sur les grandes questions de l’existence humaine au croisement de l’océan et du bateau. Et quel bonheur de retrouver la plume de cet écrivain



au parcours littéraire très riche ! S’agit-il d’une continuité ou d’une rupture ? Les deux à la fois. «Je crois qu’un créateur évolue toujours entre continuité et rupture. Le romancier n’échappe pas à cette dualité, tant qu’il puise ses sujets dans le quotidien, à travers des expériences diverses. L’inspiration nous conduit souvent d’un thème à un autre sans transition, selon les élans du moment», conclut-il.

Avec son écriture classique, extrêmement soignée, avec des phrases élaborées et un vocabulaire choisi qui met à l’honneur la beauté de la langue française, Driss Tahï a bel et bien réussi à nous offrir un roman néanmoins fluide et accessible à tous.

Ayoub Akil

## La poésie de Mohamed Bentalha à l’honneur au SIEL



Le Salon international de l’édition et du livre (SIEL) a rendu, vendredi, un hommage au poète Mohamed Ben-

talha, mettant en lumière la richesse de son parcours et la portée esthétique d’une écriture résolument ouverte sur l’univers.

Dans le cadre de la rubrique "Parcours", consacrée lors de cette 30<sup>e</sup> édition aux figures qui ont marqué de leur empreinte la scène intellectuelle et littéraire marocaine, une rencontre a réuni le critique Mohamed Bakri et la romancière et poétesse Touria Majdoline, sous la modération de l’écrivain et traducteur Khalid Belkacem.

A cette occasion, Mme Majdoline a souligné que les poèmes de M. Bentalha vont au-delà de la simple quête du plaisir esthétique, notant que chaque texte invite le lecteur à repenser l’essence du poétique, loin des modèles traditionnels et des sentiers battus, dans un mouvement de déconstruction et de méditation philosophique.

Selon elle, la poésie de Bentalha invite le lecteur à se muer en co-producteur de sens à chaque lecture, ajoutant que le poète ébranle les certitudes perceptives et fait de l’ambiguïté une stratégie esthétique invitant

à revisiter les évidences de la langue et de la vérité. M. Bakri a, pour sa part, salué l’un des doyens de la poésie marocaine contemporaine, un poète animé par une prise de conscience avérée quant à l’importance de l’acte d’écrire et à son lien ontologique avec l’existence.

Il a souligné que M. Bentalha s’est attaché à inventer une écriture inédite, mobilisant l’ensemble des ressources linguistiques et esthétiques à sa disposition, ajoutant que sa poésie s’ouvre sur de vastes territoires sémantiques et lexicaux d’une rare richesse, que les chercheurs gagneraient à explorer et à analyser en profondeur.

Dans une déclaration à la presse, Mohamed Bentalha s’est dit profondément touché par cette reconnaissance, qu’il a dédiée à l’ensemble des poètes, présents et disparus, faisant part de ses remerciements aux initiateurs de ce rendez-vous poétique envoûtant.

# Rencontre en hommage à Leïla Abouzeïd, pionnière de la littérature marocaine

Une rencontre a été organisée, samedi en marge de la 30e édition du Salon international de l'édition et du livre (SIEL), pour célébrer le parcours de l'écrivaine et autrice Leïla Abouzeïd, pionnière de la littérature marocaine.

A cette occasion, les participants à cet hommage, rehaussé par la participation d'une pléiade de professionnels des médias, d'écrivains et de critiques, ont mis en avant les qualités humaines et la grande créativité de Leïla Abouzeïd, qui compte à son actif une pléiade d'œuvres littéraires dans divers genres, des romans aux nouvelles, en passant par l'autobiographie, les études critiques et la traduction.

Pour le chercheur et critique Abdelali Bou-tayeb, Leïla Abouzeïd est une "écrivaine autodidacte qui a tracé sa voie avec détermination" et représente "un visage rayonnant sur la scène culturelle marocaine et arabe".

De son côté, le critique et chercheur Mah-joub Chouni a mis en avant l'éducation de l'autrice qui a grandi dans un environnement de résistance au colonialisme et son impact sur son projet littéraire, citant dans ce sens son roman "L'année de l'éléphant", une œuvre étudiée dans les grandes universités en matière de littérature postcoloniale.

Diplômée de l'Université Mohammed V



de Rabat, Leïla Abouzeïd a poursuivi ses études à l'Université du Texas à Austin (Etats-Unis) où elle a obtenu une licence en langue et littérature anglaises. Elle a commencé sa carrière comme journaliste de télévision avant de se lancer dans l'écriture littéraire à travers des romans, des recueils

de nouvelles et des traductions.

Parmi ses œuvres figurent "L'année de l'éléphant" (1983), "Retour à l'enfance" (1993), "Le dernier chapitre" (2000), "L'étranger et histoires du Maroc" (2002), "Le réalisateur et autres histoires du Maroc" (2008) et "L'Amérique: l'autre visage" (2013).

# Leïla Slimani présente son dernier ouvrage "J'emporterai le feu"

La romancière franco-marocaine Leïla Slimani a présenté, vendredi au musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain de Rabat, son dernier ouvrage intitulé "J'emporterai le feu", lors d'une rencontre littéraire.

Organisée dans le cadre de la 30e édition du Salon international de l'édition et du livre (SIEL), cette rencontre a permis au public de mieux comprendre le contexte et le processus d'écriture de ce roman,

clôturant la trilogie "Le pays des autres".

"J'emporterai le feu" raconte l'histoire des enfants de la troisième génération de la famille Belhaj, Mia et Inès, nées dans les années 80.

Comme leur grand-mère Mathilde, leur mère Aïcha ou leur tante Selma, elles cherchent à être libres chacune à sa façon, dans l'exil ou dans la solitude. Il leur faudra se faire une place, apprendre de nouveaux codes, affronter les préjugés et le racisme parfois.

S'exprimant à cette occasion, Leïla Slimani a précisé que cet ouvrage, en rupture de stock dès son apparition au Maroc, a été "très dur à écrire", compte tenu des souffrances émotionnelles et des doutes qu'il a engendrés, au fur et à mesure que l'auteure s'approchait de l'époque qu'elle avait vécue.

"Quand j'ai commencé ce livre, j'étais physiquement très épuisée", après avoir passé six ans à écrire mes ouvrages et à en faire la promotion, a-t-elle indiqué, assurant que ce roman lui a permis de "lâcher prise", d'accepter sa fragilité et de se montrer dans sa fatigue et sa fébrilité.

Pour écrire cet ouvrage, qui constitue tout un univers social, culturel et historique, la romancière a confié avoir commencé par faire un travail de "défrichage historique", en lisant différents livres d'Histoire et revues qui traitent de cette époque ainsi qu'en interviewant des historiens et des sociologues.

Voulant à tout prix "se mettre au niveau de ses personnages", elle

a indiqué avoir essayé d'entremêler les faits historiques marquant leur vie, en les racontant au présent à travers leur point de vue, loin de son recul d'écrivaine.

"Je me suis également attardée sur de tout petits détails qui sont pour moi des marqueurs de l'époque (marque de bonbons, la façon avec laquelle on s'habille, la musique écoutée à cette époque) afin de créer une sorte de cartographie des années 1980-1990", a-t-elle expliqué, ajoutant avoir aussi confronté ses souvenirs avec ceux des autres.

Avec "J'emporterai le feu", Leïla Slimani achève la trilogie "Le pays des autres", fresque familiale directement inspirée de l'histoire poignante de ses grands-parents, que l'auteure a toujours considérés comme des figures emblématiques.

Cette saga se déploie à partir de l'année 1944, au moment de la rencontre entre Mathilde, une jeune Alsacienne, et Amine Belhaj, soldat dans l'armée française. Leur parcours les mènera jusqu'à Meknès, où ils établiront leur foyer.

Bouillon

de culture

Ahmed Ghazali

Un hommage a été rendu, samedi à l'Institut supérieur d'art dramatique et d'animation culturelle (ISADAC) à Rabat, au dramaturge feu Ahmed Ghazali, lors d'une rencontre organisée en marge de la 30e édition du Salon international de l'édition et du livre (SIEL).

Cette rencontre, initiée en partenariat entre le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger "CCME" et l'ISADAC et placée sous le signe "Un dramaturge, ça ne s'oublie pas dans un musée", intervient en reconnaissance du riche parcours culturel du défunt et de ses multiples contributions à la scène artistique.

Intervenant à cette occasion, la directrice de l'ISADAC, Latefa Ahrar, a indiqué que le défunt fut un homme de scène, de pensée et d'engagement, qui a laissé, à travers son théâtre, ses écrits et son action inlassable, une empreinte indélébile dans le cœur d'une génération d'artistes, de chercheurs et de citoyens.

"Ingénieur de formation, écrivain par passion, muséologue éclairé, homme de théâtre et de culture, feu Ahmed Ghazali a consacré sa vie à l'art, au savoir et à la valorisation du patrimoine marocain et universel", a-t-elle souligné, notant qu'il a su faire dialoguer les traditions et la modernité, l'héritage et la création, à la faveur de sa rigueur, de son humanisme et de son amour profond pour le beau, les mots et les gestes.

Les participants à cet événement se sont également attardés sur le parcours distingué du défunt, tout en évoquant les nombreux projets culturels qu'il a menés en tant que muséologue.

A cet égard, le président du CCME, Driss El Yazami, a relevé, dans une déclaration à la MAP, que le défunt fut un grand muséographe ayant entrepris la création de plusieurs musées au Maroc. "J'ai rencontré feu Ahmed Ghazali il y a plus de 12 ans. Ensemble, nous avons travaillé sur deux grands projets, à savoir "le Musée d'Al Hoceïma" et la "Maison de l'histoire du Maroc", a-t-il soutenu, notant que le défunt fut également un grand dramaturge d'une forte sensibilité humaine.



## Portrait



## Nebojsa Slijepcevic, première Palme d'or croate et artisan de l'émotion

**P**remier croate à recevoir une Palme d'or pour un court métrage, le cinéaste Nebojsa Slijepcevic raconte les plaies des Balkans, des ténèbres des guerres des an-

nées 90 aux discriminations qui persistent aujourd'hui.

Né à Zagreb, le réalisateur croate a remporté en mai 2024 la Palme d'or du court métrage pour "L'Homme qui ne se taisait pas", également sélectionné aux Oscars. "Une véritable surprise" reconnaît-il au cours d'un entretien avec l'AFP, après la folie des festivals et avant la préparation de son prochain film.

"L'homme qui ne se taisait pas" revient sur les événements du 27 février 1993, lorsque des paramilitaires serbes ont arrêté un train à Strpci, village de Bosnie orientale, pour en sortir par la force 19 civils musulmans originaires de Serbie et du Monténégro, avant de les tuer.

Seul un homme sur les 500 passagers du train a essayé de s'opposer aux paramilitaires, au prix de sa vie.

Il s'appelait Tomo Buzov.

C'est l'histoire de cet officier de l'armée yougoslave à la retraite qu'a voulu raconter le réalisateur.

Il s'agit d'un crime commis en Bosnie en 1993, mais c'est une histoire "universelle, hors du temps et de l'espace" pour cet homme de 52 ans au visage presque poupin, qui se décrit volontiers comme introverti.

"Ça raconte quelque chose qui nous arrive souvent (...) : d'être témoin d'une

injustice ou de violence, d'être un observateur qui pourrait se permettre de faire semblant de ne pas voir, de ne pas être concerné", explique Nebojsa Slijepcevic.

Le cinéaste dit avoir voulu rendre hommage à un homme très courageux qui a agi pour des raisons humanistes, en défendant des innocents sans armes à la main, uniquement avec ses mots.

"Il s'agit de résister à la violence. Le monde est beaucoup plus violent aujourd'hui qu'il ne l'était lorsque j'écrivais le scénario. La violence est de plus en plus évidente et pourrait changer à jamais l'image du monde", ajoute-t-il en attribuant modestement le succès du film aux bouleversements de l'époque.

"Les événements du monde ont contribué au succès de mon film. Malheureusement.

C'est vraiment triste. Je ne me réjouis pas du tout de cette situation".

M. Slijepcevic, qui travaille déjà à son prochain film, ne choisit que des sujets qui suscitent chez lui une "résonance émotionnelle". "Il me semble tout à fait inutile de faire quelque chose d'aussi coûteux et d'aussi massif qu'un film, sur des sujets socialement insignifiants", dit-il.

Deux de ses documentaires, également récompensés dans plusieurs festivals, "Le gangster t'aime" (2013) et

"Srbenka" (2018), traitent du racisme, un sujet cher au réalisateur.

Le premier dessine une société croate conservatrice et patriarcale à travers le personnage Nedjeljko Babic, un entrepreneur à succès qui cherche un mari pour une Bulgare.

L'affaire qui lui paraissait facile se transforme en mission impossible : face à une étrangère, mère d'un enfant de trois ans, tous les hommes d'une région rurale et catholique du pays préfèrent rester seuls.

"Srbenka" met en scène les relations inter-ethniques compliquées en Croatie après la guerre d'indépendance des années 90 contre les rebelles serbes.

Le film est bâti autour d'une pièce de théâtre qui raconte l'histoire vraie de l'exécution de sang-froid par des membres des forces croates d'un enfant Serbe de 12 ans à Zagreb, au début de la guerre.

Quant à son prochain film, Nebojsa Slijepcevic s'est lancé dans l'adaptation du roman "Terre, mère noire" du croate Kristian Novak, histoire d'un écrivain qui retourne dans son enfance en temps de guerre.

Le film mettra surtout l'accent sur la violence à l'école et l'isolement des enfants, un thème "très personnel" pour M. Slijepcevic.

“

Né à Zagreb, le réalisateur croate a remporté en mai 2024 la Palme d'or du court métrage pour "L'Homme qui ne se taisait pas", également sélectionné aux Oscars.

Royaume du Maroc

Ministère de l'Équipement et de l'Eau



المملكة المغربية  
ROYAUME DU MAROC  
وزارة التجهيز والماء  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU

### Avis Rectificatif et de Report d'Appel d'Offres Ouvert national n°16/2025

\*\*\*

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Taroudant, porte à la connaissance du public que l'Appel d'offres Ouvert national N° 16/2025 du 30 Avril 2025 à 10 H, relatif au :

**Travaux de réparation des dégâts des crues survenues en septembre 2024 sur les routes non classées :**

- La RNC reliant la CT Toughmert et la RR106.
- La RNC reliant Douar Tazalaght à la CT Ait Abdellah et la RR106.
- La RNC reliant Douar Tintzourine et Douar Tassa à la CT Azaghar N°irs. A PROVINCE DE TAROU DANNT.-

a subis les modifications suivantes :

- \* L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : **9.012.552,00** Dhs (Neuf Million Douze Mille Cinq Cent Cinquante Deux Dirhams, 00 cts), au lieu de : **10.060.984,20** Dhs ( Dix Million Soixante Mille Neuf Cent Quatre Vingt Quatre Dirhams, 20 Cts) .
- \* La date de la séance d'ouverture des plis est reportée au **12 Mai 2025 à 10h** au lieu du 30 Avril 2025 à 10h.

**Le reste est inchangéable.**

N° 2631/PA

Royaume du Maroc

Ministère de l'Équipement et de l'Eau



المملكة المغربية  
ROYAUME DU MAROC  
وزارة التجهيز والماء  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU

### Avis Rectificatif et de Report d'Appel d'Offres Ouvert national n°17/2025

\*\*\*

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique de Taroudant, porte à la connaissance du public que l'Appel d'offres Ouvert national N° 17/2025 du 30 Avril 2025 à 11 H, relatif au :

**Travaux de réparation des dégâts des crues survenues en septembre 2024 sur les routes non classées :**

- La RNC reliant Douar Tiout et Douar Adinar à la CT Sidi Ahmed ou Abdellah.
- La RNC reliant la CT Oulkadi et la CT Tisfane.
- La RNC reliant la CT Ait Abdellah et la CT Tabia. PROVINCE DE TAROU DANNT

a subis la modification suivante :

- \* L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de : **6.354.180,00** Dhs ( Six Million Trois Cent Cinquante Quatre Mille Cent Quatre Vingt Dirhams, 00 cts), au lieu de : **5.578.072,80** Dhs ( Cinq Million Cinq Cent Soixante Dix Huit Mille Soixante Douze Dirhams, 80 Cts) .
- \*La date de la séance d'ouverture des plis est reportée au **12 Mai 2025 à 11h** au lieu du 30 Avril 2025 à 11h.

**Le reste est inchangéable.**

N° 2632/PA

المملكة المغربية  
ROYAUME DU MAROC  
وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة  
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE CASABLANCA SETTAT  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI BENNOUR



المملكة المغربية  
ROYAUME DU MAROC  
وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة  
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE CASABLANCA SETTAT  
DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI BENNOUR

### AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERTS NATIONALES SIMPLIFIÉS SUR OFFRE DE PRIX A LA DIRECTION PROVINCIALE DE SIDI BENNOUR

Il sera procédé, au siège de la direction provinciale de sidi Bennour. À l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offre Ouvert nationale simplifiée sur offre de prix suivants :

AOO	OBJET	Date et heure d'ouverture
19/SB/2025	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE CENTRALE LAAKAKCHA A LA COMMUNE TERRITORIALE LAAGAGCHA, PROVINCE DE SIDI BENNOUR.	12/05/2025 à 10h00
20/SB/2025	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE CENTRALE BADR A LA COMMUNE TERRITORIALE GHARBIA, PROVINCE DE SIDI BENNOUR.	12/05/2025 à 11h00
23/SB/2025	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE CENTRALE LAHDADJA A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED SBAITA, PROVINCE DE SIDI BENNOUR.	12/05/2025 à 12h00
24/SB/2025	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE CENTRALE ERRACHAD A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED SBAITA, PROVINCE DE SIDI BENNOUR.	12/05/2025 à 13h00
25/SB/2025	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE CENTRALE DHAHJA A LA COMMUNE TERRITORIALE QUALIDIA, PROVINCE DE SIDI BENNOUR.	12/05/2025 à 14h00
26/SB/2025	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE CENTRALE EL KAID MOUSSA A LA COMMUNE TERRITORIALE BNI TSIRISS, PROVINCE DE SIDI BENNOUR.	12/05/2025 à 15h00
27/SB/2025	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE CENTRALE LAMWONINE A LA COMMUNE TERRITORIALE BNI TSIRISS, PROVINCE DE SIDI BENNOUR.	14/05/2025 à 10h00
28/SB/2025	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE CENTRALE JRAYIRE A LA COMMUNE TERRITORIALE BNI HILAL, PROVINCE DE SIDI BENNOUR.	14/05/2025 à 11h00
29/SB/2025	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE CENTRALE ZYAYNA A LA COMMUNE TERRITORIALE BNI HILAL, PROVINCE DE SIDI BENNOUR.	14/05/2025 à 12h00
30/SB/2025	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE CENTRALE CHRARID A LA COMMUNE TERRITORIALE BNI HILAL, PROVINCE DE SIDI BENNOUR.	14/05/2025 à 14h00
31/SB/2025	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE PRIMAIRE CENTRALE EL FALAH A LA COMMUNE TERRITORIALE LAAGAGCHA, PROVINCE DE SIDI BENNOUR.	14/05/2025 à 15h00

Sous réserve des dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès du ministre de l'Économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics, et des dispositions de l'article 135 du décret n° 2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics, le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée comme suit :

AOO	L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage
19/SB/2025	422 288.00 DHS TTC (quatre cent vingt-deux mille, deux cent huit Dirhams et 00 Centimes).
20/SB/2025	436 484.00 DHS TTC (quatre cent trente-six mille, quatre cent quatre Dirhams et 00 Centimes).
23/SB/2025	400 176.00 DHS TTC quatre cent mille, cent soixante-seize Dirhams et 00 Centimes).
24/SB/2025	448 796.00 DHS TTC (quatre cent quarante-huit mille, sept cent quatre-vingt-seize Dirhams et 00 Centimes).
25/SB/2025	422 448.00 DHS TTC (quatre cent vingt-deux mille, quatre cent quarante-huit Dirhams et 00 Centimes).
26/SB/2025	419 940.00 DHS TTC (quatre cent dix-neuf mille, neuf cent quarante Dirhams et 00 Centimes).
27/SB/2025	451 644.00 DHS TTC (quatre cent cinquante un mille, six cent quarante-quatre Dirhams et 00 Centimes).
28/SB/2025	432 816.00 DHS TTC (quatre cent trente-deux mille, huit cent seize Dirhams et 00 Centimes).
29/SB/2025	451 890.00 DHS TTC (quatre cent cinquante un mille, huit cents Dirhams et 00 Centimes).
30/SB/2025	436 368.00 DHS TTC (quatre cent trente-six mille, trois cent soixante-huit Dirhams et 00 Centimes).
31/SB/2025	430 584.00 DHS TTC (quatre cent trente mille, cinq cent quatre-vingt-quatre Dirhams et 00 Centimes).

Les cautionnements provisoires de chaque appel d'offres est fixé comme suit :

AOO	Le cautionnement provisoire
19/SB/2025	6 000.00 (six mille DH).
20/SB/2025	6 000.00 (six mille DH).
23/SB/2025	6 000.00 (six mille DH).
24/SB/2025	6 000.00 (six mille DH).
25/SB/2025	6 000.00 (six mille DH).
26/SB/2025	6 000.00 (six mille DH).
27/SB/2025	6 000.00 (six mille DH).
28/SB/2025	6 000.00 (six mille DH).
29/SB/2025	6 000.00 (six mille DH).
30/SB/2025	6 000.00 (six mille DH).
31/SB/2025	6 000.00 (six mille DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°09 du règlement de consultation.

N° 2633/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
RÉGION DE RABAT SALEKTENTRA  
PROVINCE DE SIDI SLEMANE  
CERCLE DE SIDI SLEMANE  
COMMUNE DE BOUMAIZ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 02/2025**

Le 22 Mai 2025 à 10 H, il sera procédé, au bureau de Monsieur le Président

de la Commune de Boumaiz à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour : **Travaux d'éclairage public en énergie Solaire au bord de la RP4244 et RP4237 relevant de la Commune de Boumaiz.**

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma),
- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme De **2.093 430.00 dhs**.
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de **40 000.00 dhs (Quarante mille dirhams)**.
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) (Conformément au l'Arrêté n°1692-23 du 4 du hija 1444 ( 23 juin 2023 ) relatif à la dématérialisation des procédures , des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

**Pour les concurrents installés au Maroc :**

- Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification.

Secteur	Qualifications	Classe minimale
J : électricité	J 3	4

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°5 du règlement de consultation.

N° 2634/PA

Royaume du Maroc  
Université Mohammed Premier  
Faculté de Médecine et de Pharmacie  
Oujda



المملكة المغربية  
جامعة محمد الأول  
كلية الطب والصيدلة  
وجدة

**ROYAUME DU MAROC  
UNIVERSITE MOHAMMED PREMIER  
FACULTE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE D'OUIDJA**

**AVIS DE CONCOURS D'INTERNAT**

La Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda organise un concours pour le recrutement de **55 internes** en médecine, session **11 juin 2025**, réservé aux candidats civils.

Les candidats désirant se présenter au concours doivent s'inscrire sur le lien électronique suivant : <http://fmpo.ump.ma/irp/>

et déposer leurs demandes de candidature **en personne** à la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda (Cellule Internat- Résidanat), avant le **27/05/2025**.

Le dossier de candidature comporte :

- Une demande manuscrite de candidature indiquant le nom, le prénom, l'adresse, date et le lieu de naissance et le numéro de téléphone du candidat.
- Reçu de préinscription électronique.
- Les relevés des notes des années d'études de la 1<sup>ère</sup> année à la 5<sup>ème</sup> année de médecine.
- Les validations des stages.
- Une attestation de scolarité précisant la situation universitaire du candidat.
- Un (01) extrait d'acte de naissance moins de 3 mois.
- Photocopie de la C.I.N.

**N.B :** Le calendrier relatif au déroulement du concours sera affiché à la Faculté ultérieurement.

Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda – Tél : 0536 53 14 14. Fax : 0536 53 19  
Site internet : <http://fmpo.ump.ma>

N° 2637/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE TAROUJANT  
CT ZAGMOUZEN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ N° 02/ZAG /2025**

**SÉANCE PUBLIC**

Le 15/05/2025 à 11 H, il sera procédé, dans la salle de réunions de la Commune ZAGMOUZEN,

l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix, concernant **Travaux De Foration Des**

**Points D'eau Aux Douars : CENTRE DE ZAGMOUZEN , TALAT OUCHEN, TISKHET ET ASTIF , TIFNGHIW , IRZI , TASRGA , TAGDJITE ET TODADIN (IGNAN) LA COMMUNE ZAGMOUZEN, PROVINCE TAROUJANT.**

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de	L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de
QUINZE Mille Dirhams, Zéro Centimes (15 000,00 DHS)	799 992.00 Sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-deux Dirhams 00 Centimes

- Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 et 34 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 23-06-2023 au portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 de règlements de consultation des appels d'offres sus visées.

N° 2635/PA

المملكة المغربية  
الجهة الإقليمية من مكناس  
DIRECTION REGIONALE DE FES - MEKNES  
المملكة المغربية  
الجهة الإقليمية من مكناس  
DELEGATION PROVINCIALE MELBOURNE



المملكة المغربية  
الجهة الإقليمية من مكناس  
ROYAUME DU MAROC  
وزارة الصحة والعمل الاجتماعي  
الجهة الإقليمية من مكناس  
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET LA PROTECTION SOCIALE

**Le Centre Hospitalier Provincial El Hajeb**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
SIMPLIFIÉ SUR OFFRE DE PRIX  
N°10/2025/CHP/ELH  
(SEANCE PUBLIQUE)**

Le 14/05/2025 à 10H00mn, il sera procédé dans le Bureau des Marchés du CHP El Hajeb, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert simplifié sur offres de prix N°10/2025/CHP/ELH du 14/05/2025 Pour : « Achat des Fournitures Informatiques, Matériels Informatiques, Fournitures de Bureau, Mobilier de Bureau et Achat de Canapé pour le Centre Hospitalier Provincial d'El Hajeb ». En 05 Lots :

- ✓ Lot N°01 : Fournitures Informatiques.
- ✓ Lot N°02 : Matériels Informatiques.
- ✓ Lot N°03 : Fournitures de Bureau.
- ✓ Lot N°04 : Mobilier de Bureau.
- ✓ Lot N°05 : Achat de Canapé.

Le dossier d'appels d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse électronique suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations cautionnement établies par le maître d'ouvrage est fixée à :

N° LOT	Estimation En DH	cautionnement provisoire En DH	
LOT N°1	32 340.00 Trente Deux Mille Trois Cent Quarante Dirhams	600.00	Six Cent Dirhams
LOT N°2	53 760.00 Cinquante-trois mille sept cent soixante dirhams	1 000.00	Mille Dirhams
LOT N°3	65 526.00 Soixante Cinq mille Cinq Cent Vingt Six Dirhams	1 300.00	Mille Trois Cent Dirhams
LOT N°4	130 320.00 Cent Trente Mille Trois Cent Vingt Dirhams	2 500.00	Deux Mille Cinq Cent Dirhams
LOT N°5	60 000.00 Soixante Mille Dirhams	1 200.00	Mille Deux Cent Dirhams

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34, du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation.

N° 2636/PA

« PNEUMATIQUE HAY HOUDA » SARL A.U  
I- Aux termes d'une décision de l'Associé unique datée du 31/03/2025 de la société «PNEUMATIQUE HAY HOUDA» SARL A.U, au capital de 100.000,00 DHS, dont le siège social est établi à CASABLANCA, HAY EL HOUDA, AVENUE MEKADAD LAHRIZI, N°22, il a décidé ce qui suit:

- 1-La dissolution anticipée de la société,
  - 2- Le siège de liquidation est fixé à HAY EL HOUDA, AVENUE MEKADAD LAHRIZI, N°22, CASABLANCA.
  - 3- La nomination de MR EL AYACHI SEFIATTI en tant que liquidateur de la société.
- II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 23/04/2025 sous le N°968594.

LE LIQUIDATEUR  
N° 2640/PA

VISION MAB  
Siège social :  
RESIDENCE PRIMA  
OFFICE N 105 APPT 16  
ETG 3 ANGLE  
11 JANVIER  
ET MOSTAFA MAANI  
Casablanca.

I- Au terme d'un acte sous - seing privé en date du 14/04/2025 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivants : \*  
Objet: la société a pour objet directement: -Exploitation de Restaurant -Café : débit de boissons, produits locaux et bio -Restauration événementielle -Organisation et conception de tous événements réception banquets fêtes pour

particuliers et professionnels. \* Dénomination :« VISION MAB» \*  
Siège : RESIDENCE PRIMA OFFICE N 105 APPT 16 ETG 3 ANGLE 11 JANVIER ET MOSTAFA MAANI Casablanca. -Durée : 99 ans. -Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1.000 parts de 100,00 DHS toutes libérées, répartie comme suit : Monsieur MOHAMMED AL ABOUSH: 1000 PARTS, -Gérance : La société est Gérée Et Administrée par: Monsieur MOHAMMED AL ABOUSH pour une durée illimitée. -Année sociale : 1er janvier au 31 décembre. II- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca sous le N° 968995 en date du 25/04/2025, RC N° 673743.

N° 2641/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'intérieur  
Wilaya de la région de Casablanca Settat  
Préfecture de Casablanca  
Commune du mechouar de Casablanca  
Service de l'urbanisme, de l'environnement, Des travaux et du patrimoine

Avis d'appel d'offres ouvert simplifié sur offre des prix N°09/2025/CMC  
Le 09/05/2025 à 11h 00 min, il sera procédé dans le siège de la Commune du Mechouar de Casablanca sis 105 Bd Mohammed VI Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N°09/2025/CMC ayant pour objet :  
Peinture des façades des bâtiments administratifs

situé à la commune du Mechouar de Casablanca  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 306 000,00 Dhs TTC (trois cent six mille dirhams TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 5 800,00Dhs TTC (cinq mille huit cent dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 02-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.  
N° 2642/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE CHTOUKA AIT BAHA  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ  
N° 6/BG/2025  
Le : 12/05/2025 à 12H. Il sera procédé, à la division des Affaires finan-

cière de la Province de Chtouka Ait Baha, au bureau n°21 ; l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Ouvert simplifié sur offres de prix N°6/BG/2025 à 12/05/2025 à 12 h, pour :

FRAIS DE RECEPTION A L'OCCASION DES DIFFERENTE CEREMONIES -PROVINCE CHTOUKA AIT BAHA

Le dossier d'appel d'offre doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchéspublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Soixante douze Mille sept Cent Dirhams, 00 Centimes Toutes Taxes Comprises(172700.00 Dhs TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : trois Mille quatre cent Dirhams( 3 400, 00Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que de dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés Publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs plis par

voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse :www.marchéspublics.gov.ma  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 2643/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DU PRESCOLAIRE ET DES SPORTS  
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT  
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA

Avis d'appel d'offres ouvert national « au rabais ou à majoration »  
n° : 58J/INV/2025 du 22/05/2025 à 10h

Le 22/05/2025 à 10h, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de l'AREF C-S d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national « au rabais ou à majoration » N°: 58J/INV/2024 du 22/05/2025 pour : TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE COLLEGIAL

OUED EDDAHAB A LA COMMUNE TERRITORIALE OULAD AISSA. PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchéspublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 600 017.60 Dhs TTC (Un Million Six Cent Mille Dix Sept Dirhams Soixante Centimes Toutes Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 32 000,00 Dhs (Trente Deux Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchéspublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 2644/PA

ROYAUME DU MAROC  
UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI  
ECOLE NATIONALE DES SCIENCES APPLIQUEES - EL JADIDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL A MAJORATION  
N°01/JARD/ENSAJ/2025 du 22/05/2025

Le Jeudi 22 mai 2025 à 11 heures, il sera procédé, au siège de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida sis à la Route Nationale N°1 (Route AZEMMOUR), Km6, ELHAOUZIA, El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national à majoration N°01/JARD/ENSAJ/2025, ayant pour objet : « PRESTATIONS DE JARDINAGE ET D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE L'ECOLE NATIONALE DES SCIENCES APPLIQUEES D'EL JADIDA, EN LOT UNIQUE ».

Le présent appel d'offres est lancé en lot unique comme suit :

LOT	ESTIMATION
Lot unique	141 171,26 Dhs TTC (Cent quarante et un mille cent soixante et onze dirhams et vingt-six centimes), toutes taxes comprises.

LOT	CAUTION PROVISOIRE
Lot unique	Deux mille cinq cents dirhams (2 500,00 Dhs).

Conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics

- Le dossier de l'appel d'offres doit être téléchargé à partir de l'adresse électronique du portail des marchés publics: www.marchéspublics.gov.ma
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchéspublics.gov.ma)
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du Décret N°2-22-431 relatif aux marchés publics du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023).
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 06 du Règlement de la consultation.
- Il est prévu une visite des lieux le 15 mai 2025 à 11 heures au siège de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées d'El Jadida sis à la Route Nationale N°1 (Route AZEMMOUR), Km6, ELHAOUZIA, El Jadida

N° 2638/PA

N° 2639/PA

Annonce

Le président de la commune Territoriale de Guettaya Caïdat ait Robaa Cercle de kasba Tadla , a l'honneur de conclure à la connaissance du public , qu'il a mis au siège de la commune de Guettaya le registre d'enquête commodo - incommodo l'avis pour la réalisation d'un projet d'élevage avicole sise à "DOUAR KHNIZAN" commune de Guettaya cercle de kasba Tadla , propriété nommé " DAR LIHOUD " Acte de vente n°133 page 228 registre des biens n° 102 en date du 30/01/2025 ; au nom de Monsieur : SALAH EL HADRI et ABDERRAHIM HAKKAOUI.

Tout citoyen souhaitant s'exprimer sur ce projet doit faire des observations dans ce registre pendant 15 jours ouvrables. du 28.04.2025 pendant les heures habituelles de travail.

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS  
 ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT  
 DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA  
 Avis d'appel d'offres ouvert national « au rabais ou à majoration » n° : 59/INV/2025 du 22/05/2025 à 11h  
 Le 22/05/2025 à 11h, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de l'AREF C-S d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouver-

ture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national « au rabais ou à majoration » n° : 59/INV/2025 du 22/05/2025 pour : TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE COLLEGIEL EL FARABI A LA COMMUNE TERRITORIALE LAGHDIRA. PROVINCE D'EL JADIDA.  
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 600 017.60 Dhs TTC (Un Million Six Cent Mille Dix Sept Dirhams Soixante Centimes Taxes Comprises).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 32 000,00 Dhs (Trente Deux Mille Dirhams).  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics  
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS  
 ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT  
 DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA  
 Avis d'appel d'offres ouvert national « au rabais ou à majoration » n° : 60/INV/2025 du 22/05/2025 à 12h  
 Le 22/05/2025 à 12h, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de l'AREF C-S d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert

national « au rabais ou à majoration » N°: 60/INV/2024 du 22/05/2025 pour : TRAVAUX D'EXTENSION DU LYCEE COLLEGIEL MOULAY RACHID A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH. PROVINCE D'EL JADIDA.  
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.  
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 600 017.60 Dhs TTC (Un Million Six Cent Mille Dix Sept Dirhams Soixante Centimes Taxes Comprises).  
 Le cautionnement provisoire est fixé à la

somme de : 32 000,00 Dhs (Trente Deux Mille Dirhams).  
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics  
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.  
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 2645/PA

ROYAUME DU MAROC

N° 2646/PA

# Horaires des trains

## SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° train	Marrakech	Benguerdj	Settat	Berrechid	Casa Oudja	Casa voyageurs	Ain Seba	Mohammeda	Rabat Agdal	Rabat Ville	Sala	Sala Taherout	Kenitra	Sidi yahya	Sidi Slimane	Sidi Kacem	Meknes al amir	Meknes	Settat system	Ain Tanghra	Fes
175 *						5:40	5:48	5:59	6:31	6:37	6:47	6:51	7:10	7:25	7:44	7:59	8:38	8:47	7:36	7:46	8:01
180						6:40	6:48	6:59	7:31	7:37	7:47	7:51	8:11	8:30	8:49	9:05	9:46	9:55	10:06	10:17	10:35
600*	4:50	5:35	6:39	6:59	7:21	7:30	7:38	7:49	8:21	8:27	8:37	8:41	9:02	9:35	9:51	10:30	10:39				
602	5:50	6:35	7:39	7:59	8:21	8:30	8:38	8:49	9:21	9:27	9:37	9:41	10:02	10:19	10:38	10:54	11:35	11:42	11:53	12:04	12:25
141						9:30	9:38	9:49	10:21	10:27	10:37	10:41	11:02	11:35	11:51	12:30	12:39				
606	7:50	8:35	9:39	9:59	10:21	10:30	10:38	10:49	11:21	11:27	11:37	11:41	12:02	12:19	12:38	12:54	13:35	13:42	13:53	14:04	14:25
143						11:30	11:38	11:49	12:21	12:27	12:37	12:41	13:02	13:35	13:51	14:30	14:39				
610	9:50	10:35	11:39	11:59	12:21	12:30	12:38	12:49	13:21	13:27	13:37	13:41	14:02	14:19	14:38	14:54	15:35	15:42			
v13245	10:50	11:35	12:09	12:29	12:51	13:00	13:08	13:19	13:49	13:55	14:05	14:09	14:30	14:51	15:35	15:51	16:30	16:39			
614	11:50	12:35	13:39	13:59	14:21	14:30	14:38	14:49	15:21	15:27	15:37	15:41	16:02	16:19	16:38	16:54	17:35	17:42	17:53	18:04	18:25
616	12:50	13:35	14:39	14:59	15:21	15:30	15:38	15:49	16:21	16:27	16:37	16:41	17:02	17:19	17:38	17:54	18:35	18:42			
618	13:50	14:35	15:39	15:59	16:21	16:30	16:38	16:49	17:21	17:27	17:37	17:41	18:02	18:19	18:38	18:54	19:35	19:42	19:53	20:04	20:25
620	14:50	15:35	16:39	16:59	17:21	17:30	17:38	17:49	18:21	18:27	18:37	18:41	19:02	19:19	19:38	19:54	20:35	20:42			
622	15:50	16:35	17:39	17:59	18:21	18:30	18:38	18:49	19:21	19:27	19:37	19:41	20:02	20:19	20:38	20:54	21:35	21:42			
624	16:50	17:35	18:39	18:59	19:21	19:30	19:38	19:49	20:21	20:27	20:37	20:41	21:02	21:19	21:38	21:54	22:35	22:42			
626	17:50	18:35	19:39	19:59	20:21	20:30	20:38	20:49	21:21	21:27	21:37	21:41	22:02	22:19	22:38	22:54	23:35	23:42			
628	18:50	19:35	20:39	20:59	21:21	21:30	21:38	21:49	22:21	22:27	22:37	22:41	23:02	23:19	23:38	23:54	24:35	24:42			
139						22:15	22:23	22:34	23:06	23:14	23:24	23:28	23:49	23:59	24:08	24:24	25:05	25:12			
MT	21:00	21:46	22:49	23:10	23:34	23:48	23:59	0:04	0:12	0:00	1:13	1:20	1:44			2:30	2:37				

## SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

N° train	Fes	Ain Tanghra	Settat system	Meknes	Meknes al amir	Sidi Kacem	Sidi Slimane	Sidi yahya	Kenitra	Sala Taherout	Sala	Rabat Ville	Rabat Agdal	Mohammeda	Ain Seba	Casa voyageurs	Casa Oudja	Berrechid	Settat	Benguerdj	Marrakech
TM						3:30	3:36		4:28	4:50	4:56	5:18	5:17	5:50	6:02	6:55	6:36	6:52	7:12	8:38	9:01
307	2:50			3:28		4:17	4:33		5:14	5:35	5:39	5:52	5:54	6:31	6:42	7:50					
308	3:42			4:17		5:04	5:24		6:08	6:30	6:43	6:49	6:49	7:26	7:38	8:46					
104*	4:55			5:30		6:12	6:25		7:00	7:18	7:25	7:35	7:40	8:12	8:23	9:35	8:44	9:06	9:30	10:31	11:24
106	5:40	5:54	6:04	6:17	6:22	7:04	7:17	7:39	8:00	8:18	8:22	8:35	8:40	9:12	9:23	9:35	9:44	10:06	10:30	11:31	12:24
170*	6:10	6:23	6:33	6:46																	
110	6:40			7:17	7:22	8:04	8:17	8:39	9:00	9:18	9:22	9:35	9:40	10:12	10:23	10:35	10:44	11:06	11:30	12:31	13:24
112	7:40	7:54	8:04	8:17	8:22	9:04	9:17	9:39	10:00	10:18	10:22	10:35	10:40	11:12	11:23	11:35	11:44	12:06	12:30	13:31	14:24
114	8:40			9:17	9:22	10:04	10:17	10:39	11:00	11:18	11:22	11:35	11:40	12:12	12:23	12:35	12:44	13:06	13:30	14:31	15:24
116	9:40	9:54		10:17	10:22	11:04	11:17	11:39	12:00	12:18	12:22	12:35	12:40	13:12	13:23	13:35	13:44	14:06	14:30	15:31	16:24
118	10:40			11:17	11:22	12:04	12:17	12:39	13:00	13:18	13:22	13:35	13:40	14:12	14:23	14:35	14:44	15:06	15:30	16:31	17:24
120	11:40	11:54	12:04	12:17	12:22	13:04	13:17	13:39	14:00	14:18	14:22	14:35	14:40	15:12	15:23	15:35	15:44	16:06	16:30	17:31	18:24
122	12:40			13:17	13:22	14:04	14:17	14:39	15:00	15:18	15:22	15:35	15:40	16:12	16:23	16:35	16:44	17:06	17:30	18:31	19:24
124	13:40	13:54		14:17	14:22	15:04	15:17	15:39	16:00	16:18	16:22	16:35	16:40	17:12	17:23	17:35	17:44	18:06	18:30	19:31	20:24
142	14:40			15:17	15:22	16:04	16:17	16:39	17:00	17:18	17:22	17:35	17:40	18:12	18:23	18:35	18:44	19:06	19:30	20:31	21:24
128	15:40	15:54	16:04	16:17	16:22	17:04	17:17	17:39	18:00	18:18	18:22	18:35	18:40	19:12	19:23	19:35	19:44	20:06	20:30	21:31	22:24
130	16:40			17:17	17:22	18:04	18:17	18:39	19:00	19:18	19:22	19:35	19:40	20:12	20:23	20:35					
132	17:40	17:54		18:17	18:22	19:04	19:17	19:39	20:00	20:18	20:22	20:35	20:40	21:12	21:23	21:35	21:44	22:06	22:30	23:31	0:14
144	18:40			19:17	19:22	20:04	20:17	20:39	21:00	21:18	21:22	21:35	21:40	22:12	22:23	22:35					
204	19:40	19:54	20:04	20:17	20:22	21:04	21:17	21:39	22:00	22:18	22:22	22:35	22:40	23:12	23:23	23:35	23:44	24:06	24:30	25:31	0:14
146	20:40			21:17	21:22	22:04	22:17	22:39	23:00	23:18	23:22	23:35	23:40	0:12	0:23	0:35					

Trains ne circulant pas les Dimanches et les jours fériés

### Plan de transport Al Boraq à partir du Lundi 19 Septembre 2022

Sens Casa voyageurs > Tanger															
N° de Train	1001*	1005	1009	1013	1017	1021	1025	1033	1037	1041	1045	1049	1053	1057**	1061
Casa Voyageurs	Départ	06:00	07:00	08:00	09:00	10:00	11:00	12:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	20:00	21:00
Rabat Agdal	Départ	06:50	07:50	08:50	09:50	10:50	11:50	12:50	14:50	15:50	16:50	17:50	18:50	20:50	21:50
Kénitra	Départ	07:17	08:17	09:17	10:17	11:17	12:17	13:17	15:17	16:17	17:17	18:17	19:17	21:17	22:17
Tanger Ville	Départ	07:20	08:20	09:20	10:20	11:20	12:20	13:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:20	21:20	22:20
Tanger Ville	Arrivée	08:10	09:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	16:10	17:10	18:10	19:10	20:10	22:10	23:10

Sens Tanger > Casa voyageurs												
N° de Train	2001*	2005	2009	2013	2017	2021	2025	2033	2037	2041	204	

Malgré la suspension de l'impression,  
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès  
est gratuit à la presse citoyenne

## La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

# Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle,  
antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



Mots flechés

Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

JEU & LOISIRS

INTÉGRISTES	DE PARTI PRIS	BARBICHE	EN BERNE	CÂBLER	CONNU RIEN	EN SIBÉRIE	POILUES COLLINE
OCCASION							
SODIUM		ARTICLE DIFFICULTÉ			FILS D'ADAM BALAI		
À L'ENVERS: CORNES			PALEFRANIER SON			DÉCHIFFRÉ CONSPIRE	
			CERCLE OBSERVA				
FILETS EN PRIME		COUVERT DE DUNES			ITOU	POSSESSIF	ANNONCE LINE SUITE
ÂPRE AVIDITÉ							CONSEILLÈRE
		INUTILE		AJUSTÉ ROMAINS			
PINCE-FESSES	FEMME FATALE				IMPRÉGNÉ	GRECQUE	PAREILS
GRECQUE			MÉGOTE NAVIRE				
CHAMP DE BATAILLE	À LA MODE EN VENTE			MIMER			
				MORCEAU D'ÉBÈNE		PERSONNAGE BIBLIQUE	
ÉTAIN		ÉPRISE				PRONOM PERSONNEL	

Solution mots flechés d'hier

COMME L'ESCARBOT	H	REBUT	B	LEBRY	BOITE	O	POUSSE	CONCASSÉ	D	COUPE EN LAMBEAUX	SIGNIFICATION
PRODUCTION	E	L	A	B	O	R	A	T	I	O	N
AMÉRICAIN	R	I	C	A	I	N	T	Y	P	E	A
PRINCE SODIUM	M	E	F	E	E	N	U	B	R	O	N
NA	N	A	O	E	G	E	A	I			
AVANT D'UN NAVIRE	P	R	O	U	E	B	I	I	F		
SPIRALE	H	E	L	I	C	E	B	A	R	I	
UR	A	L	D	O	L	A	C				
VIELLE CITE METAL	O	R	L	E	S	E	P	I	A		
ANÉE	D	E	F	E	R	L	E	M	E	N	T
PILE	P	I	L	E	A	E	U	I			
TAS	T	A	L	I	E	N	N	O			
POSSESSIF	E	X	T	R	A	E	T	O	N		

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Bensabta

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouffih  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Mefah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsible)  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumein Warrach

**Secrétariat**  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Ahmadou El Katib (Ladyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouah Sahouin  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdellader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
Liberation@libe.ma  
Téléphone: 0522 61.94.04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail: annonces@liberation@libe.ma  
Youssef El Gahs

**Mouna El Youssoufi**  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mourab  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zatter  
Fadwa Choukri

**44, Avenue des F.A.R**  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 60 23 44  
Fax 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrébines

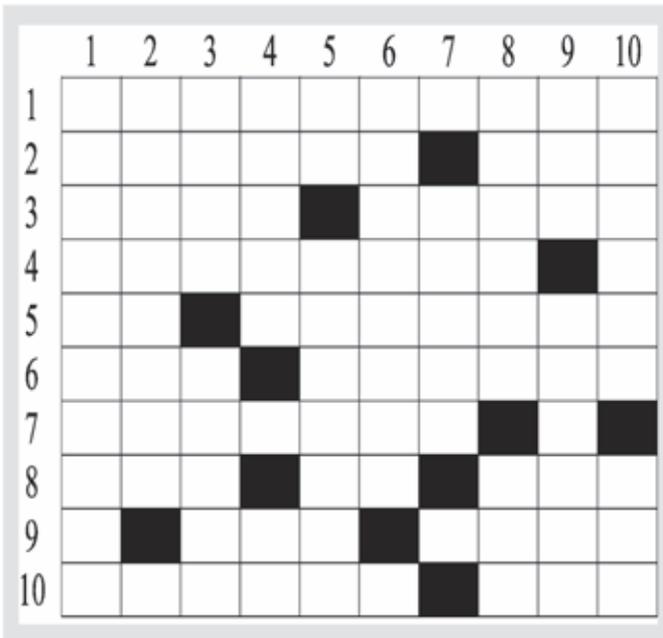
**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier de presse 130/64

**Site web:** www.libe.ma

**Journal Libération**  
Libération Maroc

**2017**  
www.ojd.ma

### Mots croisés



**HORizontalement**

- 1- Machine de très grandes dimensions
- 2- Morfil - Contracté
- 3- Déchiffrer - Tondit
- 4- Feuillées
- 5- Liant - Bounn
- 6- Nouveau - Amour divin
- 7- Créateurs
- 8- Vieille colère - Ile de France - Egalité sur damier
- 9- Sans effets - Bout de rame
- 10- Point d'accès - Défini

**VERTICALEMENT**

- 1- Nous entamons le troisième
- 2- Nocher des airs
- 3- Maléfice - Retienent
- 4- Troisième personne - Vieille cité
- 5- Coordonnant - Contenant de l'acide iodhydrique
- 6- Finale
- 7- Respirent donc mieux
- 8- Pièges à poissons - Pieu
- 9- Assassina - Halte
- 10- Ravissement - Possessif

### Solution mots croisés d'hier



### Grilles de sudoku

*Facile*

			6		3			
1				8	2			9
9	5					3	6	
8	2	3		7	6	5		
4			5					2
5	9	2		6	7	8		
6	8				2	4		
2		7	6				1	
			4	5				

*Moyen*

	3			1	4		7	
5		4		7	6			9
					2			3
							4	2
	4		7	2	5		9	
7	2							
4		8						
1		6	4		8			7
	7	2	9				3	

*Difficile*

9		4						
			3			4	6	
6				2			9	1
	9							
		3	4	6	5	2		
							7	
7	5			4				3
	2	6			1			
						1		7

*Expert*

			1		7	2		
	9	7	8					1
5								4
			3					6
8	7							4
	1			8				
								2
3	2				6	7	5	
		5	2	3				

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

*Facile*

1	8	3	2	6	9	7	4	5
9	2	7	4	5	8	3	6	1
5	4	6	1	3	7	8	2	9
6	3	5	7	2	1	9	8	4
7	9	4	3	8	5	2	1	6
8	1	2	6	9	4	5	7	3
4	5	1	8	7	3	6	9	2
3	6	8	9	4	2	1	5	7
2	7	9	5	1	6	4	3	8

*Moyen*

7	6	5	3	2	4	9	1	8
1	9	4	7	8	5	2	3	6
2	3	8	1	6	9	7	4	5
5	7	2	4	9	6	3	8	1
6	8	1	5	7	3	4	2	9
9	4	3	2	1	8	6	5	7
3	5	6	8	4	7	1	9	2
8	1	9	6	3	2	5	7	4
4	2	7	9	5	1	8	6	3

*Difficile*

4	2	3	8	6	9	7	5	1
9	1	6	4	7	5	8	3	2
8	7	5	2	1	3	4	9	6
2	3	1	9	4	6	5	8	7
6	5	8	1	3	7	2	4	9
7	9	4	5	8	2	1	6	3
1	8	7	3	9	4	6	2	5
3	4	2	6	5	1	9	7	8
5	6	9	7	2	8	3	1	4

*Expert*

5	8	4	6	3	1	2	9	7
3	1	6	7	9	2	8	4	5
2	9	7	8	4	5	3	1	6
8	2	5	1	6	9	4	7	3
7	6	3	2	8	4	9	5	1
1	4	9	5	7	3	6	8	2
9	5	8	3	2	7	1	6	4
6	3	1	4	5	8	7	2	9
4	7	2	9	1	6	5	3	8

# Sport

Espagne - Coupe du Roi

## Rüdiger, Bellingham et Lucas Vazquez expulsés en fin de match, l'Allemand risque gros



Trois joueurs du Real Madrid, Antonio Rüdiger, Jude Bellingham et Lucas Vazquez ont été expulsés pour des protestations violentes envers l'arbitre en toute fin de match samedi soir lors de la finale de Coupe du Roi perdue face au FC Barcelone en prolongation (3-2), et risquent d'être suspendus.

Selon le règlement de la Fédération espagnole de football, le défenseur allemand pourrait écoper de quatre à douze rencontres de suspension, pour avoir "lancé un objet" vers l'arbitre Ricardo de Burgos Bengoetxea, qui avait fondu en larmes vendredi en dénonçant les pressions constantes de la chaîne Real Madrid TV.

Cette suspension s'appliquerait notamment aux prochains matchs de Liga, alors que le Real compte quatre longueurs de retard sur le Barça, leader, qu'il affronte le 11 mai prochain pour un choc décisif dans la course au titre.

Bellingham et Lucas Vazquez, eux aussi exclus pour protestation alors qu'ils étaient sur le banc pendant la prolonga-

tion, risquent eux une sanction moins lourde, qui n'impactera pas leur fin de saison et sera purgée l'an prochain en Coupe du Roi.

Selon le rapport arbitral du match, le milieu anglais a reçu un carton rouge pour avoir montré "un comportement agressif" envers l'arbitre, et a même dû être "retenu par ses coéquipiers" alors qu'il tentait de revenir sur la pelouse.

"Je ne veux pas parler de l'arbitre. Je ne sais pas ce qui s'est passé à la fin du match", a réagi l'entraîneur madrilène Carlo Ancelotti, averti pour les mêmes raisons pendant la rencontre.

Cette finale s'est jouée dans un contexte délétère autour de l'arbitrage, après la prise de parole de ses deux arbitres principaux vendredi dénonçant les pressions constantes de Real Madrid TV et annonçant une riposte collective à venir face aux vagues de harcèlement qu'ils subissent.

Ces propos ont provoqué la colère du géant espagnol, lancé depuis février dernier dans une guerre institutionnelle contre un arbitrage qu'il juge "complètement discrédité" et un système "corrompu de l'intérieur", après des décisions en sa défaveur en Liga.

Après avoir boycotté les activités médias de veille de match, le club madrilène avait notamment mis sa participation à la finale en doute en fustigeant des déclarations "inadmissibles" des arbitres, censées prouver leur partialité, avant de se rétracter.

## Essaouira célèbre l'arrivée des participantes au 34<sup>ème</sup> Rallye "Aïcha des Gazelles"

La ville d'Essaouira a célébré, samedi, dans une ambiance festive et conviviale, l'arrivée des participantes à la 34<sup>ème</sup> édition du "Rallye Aïcha des Gazelles", dernière étape de cette compétition internationale d'endurance.

Ainsi, un défilé haut en couleur des 172 équipages représentant 11 nationalités, ayant pris part à cette aventure unique, dont le coup d'envoi a été donné le 12 avril à Monaco, aux côtés des divers partenaires et des équipes organisatrices, a animé la plage de la Cité des Alizés, pour le plus grand plaisir du public présent.

A cette occasion, la prestigieuse équipe de volige aérienne "Marche Verte" des Forces Royales Air a émerveillé les habitants et visiteurs de la Perle de l'Atlantique, venus nombreux assister à l'arrivée de ce Rallye d'exception, avec des shows aériens spectaculaires.

Les pilotes chevronnés de cette célèbre patrouille ont, ainsi, manœuvré avec brio leurs appareils, dessinant dans le ciel de véritables fresques aériennes et enchaînant des figures et acrobaties saisissantes, illustrant la maîtrise, la synchronisation et l'agilité qui font leur renommée à l'échelle internationale.

Par la suite, une cérémonie grandiose de re-

mise de trophées a été organisée en présence de M. André Azoulay, Conseiller de SM le Roi et Président fondateur de l'Association Essaouira-Mogador, de Mme Christine Lagarde, Présidente de la Banque Centrale Européenne (BCE), du gouverneur de la province d'Essaouira, Adil El Maliki, du président du Conseil communal d'Essaouira, Tarik Ottmani, ainsi que d'autres éminentes personnalités de divers horizons et des représentants des autorités locales.

Ainsi, le prix de la catégorie "4x4/Camions" a été décerné à l'équipage 242, composé de Carine Randin et Mélanie Grognez (Suisse), tandis que celui de la catégorie "Crossover" a été attribué à l'équipage 306, composé de Sabine Callot et Béatrice Château (France).

Le prix de la catégorie "Quad/SSV" est revenu à l'équipage 39, formé par Elisabeth Kraft et Célia Mascart (France), alors que celui de la catégorie "E-Gazelle" a été remporté par l'équipage 600, composé de Barbara Bachmann Commerot et Valentine Simon Robinot (France).

S'exprimant lors de cette cérémonie, M. Azoulay a rendu un vibrant hommage à la fondatrice de cet événement, Mme Dominique Serra, pour avoir "su porter ce projet vision-

naire depuis bientôt 35 ans, dans un élan de modernité et de progrès", saluant "la force, le sourire et la joie avec lesquels les participantes du Rallye ont su apposer une magnifique signature marocaine à cette aventure exceptionnelle".

"Aujourd'hui, alors que le monde semble parfois perdre ses repères, ce Rallye rappelle avec éclat l'importance des valeurs d'ouverture, de respect et de diversité. Au Maroc, et à Essaouira en particulier, vos identités, vos spiritualités et vos origines sont non seulement acceptées, mais célébrées, car ici, nous savons résister aux vents mauvais de l'intolérance et de l'archaïsme", a fait observer M. Azoulay, avant de conclure en invitant les participantes à "continuer de partager, au-delà des frontières, l'image d'un Maroc accueillant, tolérant et universel".

De son côté, Mme Lagarde s'est félicitée des valeurs de résilience, de solidarité et de dépassement de soi, portées par les participantes, établissant un parallèle entre leur expérience et deux concepts économiques, à savoir "l'effet de levier" et "l'effet multiplicateur".

"A travers vos efforts communs, vos partages d'émotions et votre capacité à surmonter les épreuves, vous avez illustré mieux que quiconque ces dynamiques humaines et écono-

miques essentielles", a-t-elle affirmé, saluant, dans ce sens, le courage, la détermination et l'esprit d'initiative qui font des "Gazelles" des "femmes de conviction, de cœur et d'avenir".

Pour sa part, Mme Serra a mis en avant la portée symbolique du Rallye, "véritable message d'amour, de bienveillance et de force, transmis par les femmes, dans un monde marqué par les tensions et les inégalités", précisant que cette manifestation se veut "un espace de liberté rare et précieux, une aventure collective de sororité, de courage et de dépassement de soi, où les femmes se retrouvent, s'affirment et se découvrent, souvent contre les stéréotypes, toujours avec audace".

Par ailleurs, cette cérémonie a été ponctuée par la projection de plusieurs documentaires mettant en lumière les valeurs de l'événement, telles que la solidarité, l'engagement environnemental et l'autonomisation des femmes, ainsi que par la présentation d'un bilan des actions solidaires entreprises en marge du Rallye.

Cette 34<sup>ème</sup> édition du Rallye "Aïcha des Gazelles" a connu la participation de 344 femmes pilotes ou copilotes, âgées entre 22 et 71 ans, ayant traversé ensemble le désert marocain dans un défi qui a mis à l'épreuve leur stratégie, leur endurance et leur persévérance.

## Championnat arabe de tir

## L'équipe nationale affiche l'ambition de signer une bonne participation



Les membres de l'équipe nationale prenant part au championnat arabe de tir, organisé du 22 avril au 1er mai prochain dans la capitale égyptienne, Le Caire, affichent l'ambition de signer une bonne participation à cette compétition.

Dans des déclarations à la MAP, ils ont relevé que leur participation à ce championnat revêt une grande importance en vue des préparatifs aux prochaines échéances internationales. Ce championnat connaît la participation de 19 pays, dont le Maroc représenté par 7 tireurs qui

vont concourir dans les épreuves de Trap.

Le secrétaire général de la Fédération Royale marocaine de tir sportif, Abdellatif Zagdi, a mis l'accent sur la valeur technique et sportive de ce championnat qui réunit de grands noms de la discipline à l'échelle arabe.

Il a également émis le souhait de voir les éléments nationaux réaliser des résultats positifs et s'illustrer lors de ce championnat.

Pour sa part, le 1er vice-président de l'Union arabe de tir sportif, Hazim Hosny, a noté que ce championnat est un modèle

en matière de consolidation des liens de coopération sportive entre les pays arabes et une occasion pour échanger les expertises et les moyens à même de développer cette discipline qui connaît de plus en plus d'engouement.

M. Hosny, également président des fédérations égyptienne et africaine de tir sportif, a, par ailleurs, salué le niveau des tireurs marocains et la qualité des infrastructures dont dispose le Royaume qui font de lui une destination privilégiée pour accueillir les plus grands événements sportifs.

CAN féminine de futsal  
L'Angola, adversaire du Maroc en demi-finale

L'équipe nationale féminine de futsal sera opposée à son homologue angolaise, en demi-finale de la Coupe d'Afrique des nations féminine (CAN) de la discipline, qui se poursuit jusqu'au 30 avril courant à Rabat.

Le match entre le Maroc et l'Angola, qui ont terminé la phase de poules premiers de leurs groupes respectifs (A et B), aura lieu lundi (20h00) à la salle couverte du Complexe sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat.

L'autre demi-finale mettra aux prises, le même jour (17h00), la Tanzanie (leader du groupe C) et le Cameroun qui s'est qualifié pour le dernier carré en se classant meilleure deuxième équipe parmi les trois groupes.

Les deux équipes finalistes de cette CAN se qualifieront pour la Coupe du monde féminine de futsal, prévue aux Philippines du 27 novembre au 7 décembre 2025.

## Fouzi Lekjaa

Le président de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF), Fouzi Lekjaa, a été désigné, samedi, 1er vice-président de la Confédération africaine de football (CAF).

La désignation de M. Lekjaa a été décidée lors de la première réunion du comité exécutif de la CAF qui a eu lieu dans la capitale ghanéenne, Accra.

A cette occasion, le Ghanéen Kurt Oraku a été désigné 2ème vice-président de la CAF et le Gabonais Pierre Alain Monguengui, 3ème vice-président.

La RD Congolaise Bestine Kazadi et le Mozambicain Faizal Sidat ont été nommés respectivement 4ème et 5ème vice-présidents.

## Soufiane El Bakkali

Le double champion olympique et du monde marocain Soufiane El Bakkali est arrivé en 2ème position de l'épreuve du 3000 m steeple, au meeting de Xiamen en Chine, dans le cadre de la Ligue de Diamant.

Avec un chrono de 8min 06sec 66/100, El Bakkali a été devancé par l'Éthiopien Samuel Firewu (8min 05sec 61/100).

Le Kényan Simon Kiprof Koech est arrivé en 3ème position en 8min 07sec 12/100.

Soufiane El Bakkali, qui a remporté la Ligue de Diamant en 2022, a réussi à conserver son titre olympique sur 3.000 m steeple aux Jeux olympiques de Paris en 2024, après avoir décroché la médaille d'or précédemment aux JO de Tokyo.

Il s'est également adjugé la médaille d'or aux championnats du monde en 2023 à Budapest et en 2022 à Eugene, aux Etats Unis.

## 9ème Meeting international de para-athlétisme Moulay El Hassan

## Le Maroc termine en haut du podium

Le Maroc a occupé à la première place du tableau des médailles de la 9ème édition du Meeting international de para-athlétisme Moulay El Hassan, disputée du 24 au 26 avril au Grand stade de Marrakech.

Avec un total de 36 médailles (10 en or, 14 en argent et 12 en bronze), le Maroc a devancé le Kenya (26 médailles, dont 7 en or, 9 en argent et 10 en bronze) et l'Arabie Saoudite (14 médailles: 7 en or, 6 en argent et une en bronze).

Inscrit au calendrier de la Série du Grand Prix 2025 de World Para Athletics (WPA), ce rendez-vous sportif international a été marqué cette année par deux records du monde, battus respectivement par l'Italien Carlo Fabio Marcello Calcagni dans l'épreuve du 100m-T72, avec un chrono de 14s92, et le Grec Stamatiadis Achileas dans le 100m-T43, avec un temps de 17s00.

Dans une déclaration à la MAP, le président de la Fédération Royale marocaine des sports pour personnes en situation de

handicap (FRMSPSH), Hamid El Aouni, a souligné que la place du Maroc ne cesse de s'affirmer dans le paysage sportif mondial, en général, et dans le handisport et paralympique, en particulier, tant en termes de performances sportives qu'en matière d'organisation, exprimant sa fierté de voir le Royaume terminer en haut du podium lors de ce meeting international, d'autant plus que cette édition a rassemblé des champions marocains et internationaux de renom.

De son côté, la championne marocaine Norelhouda El Kaoui, double médaillée en lancer du javelot (F55) et lancer du poids (F55), lors de cette édition, a indiqué que l'équipe marocaine s'était parfaitement préparée pour ce meeting, marqué par une forte concurrence, faisant part de son souhait de voir les athlètes marocains briller lors des prochains Championnats du monde de para-athlétisme, prévus du 27 septembre au 5 octobre prochains en Inde.

Placé sous le Haut Patronage de Sa

Majesté le Roi Mohammed VI, cette manifestation sportive, organisée par la FRMSPSH, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, du Préscolaire et des Sports, sous l'égide de World Para Athletics, a connu la participation de 350 athlètes issus de plus de 50 pays, qui se sont affrontés dans 110 épreuves, toutes catégories confondues (handicap moteur, intellectuel et visuel).

En marge des compétitions, plusieurs activités parallèles ont été programmées, notamment une session de formation dans la classification médicale, un atelier portant sur les moyens à même d'élargir la base des pratiquants du sport parmi les élèves en situation de handicap, une formation pour le renforcement des capacités des arbitres ainsi qu'une rencontre de communication avec les associations et clubs affiliés à la FRMSPSH, axée notamment sur les thématiques de la classification médicale et la promotion du sport au profit des personnes en situation de handicap au niveau régional.

## Avec un gâteau de 121 mètres, la France récupère le record du plus grand fraisier du monde

Quelque 350 kilos de fraises, 150 de sucre, 415 de crème pâtissière, 4.000 oeufs: une pâtisserie près de Paris a battu mercredi l'insolite record du plus grand fraisier du monde, avec un gâteau homologué à 121,88 mètres de long.

Avec ce record certifié par un juge-arbitre du livre Guinness des records, la France regagne ce record du monde du plus long fraisier, qui était détenu depuis 2019 par l'Italie avec un fraisier de 100,48 m.

Initiative de la maison Héloïse, une pâtisserie réputée d'Argenteuil, ville populaire de banlieue parisienne, le fraisier lauréat s'étire sur une file ininterrompue de tables serpentant sur la glace de la patinoire d'Argenteuil, faisant saliver la foule d'habitants venue pour l'occasion.

Ce gâteau gargantuesque a germé dans la tête du pâtissier Youssouf El Gatou, qui était en recherche d'un record du monde à battre, en hommage à sa fascination d'enfance pour le livre Guinness des records.

"Je cherchais un produit ou une pâtisserie française, et je voulais aussi mettre en

avant les produits du terroir, donc la fraise française, les matières premières comme le lait, la crème, le beurre, etc", explique-t-il à l'AFP.

Ayant mobilisé une vingtaine de pâtissiers de différentes maisons et origines, l'élaboration du fraisier de 1,2 tonne a nécessité près d'une semaine de travail, avec la préparation de la mousseline et du biscuit en laboratoire. Le montage sur la patinoire a ensuite pris toute une nuit et une bonne partie de la journée.

Un gigantisme qui n'est pas sans poser quelques défis. "Pour les batteurs, il fallait des gros chalumeaux pour chauffer la cuve longtemps pour que la mousseline puisse se faire", raconte Nadia El Gatou, épouse du pâtissier à l'origine du record.

Pour être homologué, le fraisier devait suivre la recette traditionnelle d'un fraisier, mesurer au minimum 8 cm de largeur et de hauteur et être constitué d'un seul tenant.

A l'annonce par le juge de l'obtention du record, l'hymne national français, La Marseillaise, retentit dans la patinoire. "Le



fraisier est un gâteau résolument français et ce record en célèbre pleinement l'origine. Il ne s'agit pas seulement d'un exploit pâtissier mais d'un hommage à nos belles régions françaises", salue le maire (LR) Georges Mothron.

Les nombreuses familles d'Argenteuil présentes en cette semaine de vacances

scolaires sont chacune réparties avec une part du gâteau, pour éviter tout gâchis.

"Je connaissais le plus grand couscous du monde, la plus grande paella du monde, mais un plat sucré comme ça je n'avais encore jamais vu !", s'enthousiasme Samira Ialou, une habitante venue assister à l'événement avec ses enfants.

### Recettes

## Glace à l'ananas et à la fraise



#### Ingrédients:

400 g d'ananas,  
150 g de sucre,  
1 l de crème à la vanille

#### Préparation:

Piler l'ananas et le mêler au sucre  
Préparer une crème à la vanille  
Mélanger la pulpe d'ananas et le

sucre à cette crème.

Faire prendre en sorbetière  
Faire dissoudre 1 kg 300 de sucre dans 1 litre d'eau  
Faire chauffer, bouillir et surveiller la formation du sirop. Il doit être au lissé (30° au pèse-sirop)

Mélanger à ce sirop refroidi le jus des fruits choisis, la crème fraîche si on le désire et faire prendre en sorbetière.

## Un teckel retrouvé après une fugue de 529 jours en Australie

Un teckel nommé Valerie a été retrouvé en Australie après une longue fugue de 529 jours et d'intenses efforts de recherche sur une île où abondent kangourous, koalas et pingouins.

"Valerie a été récupérée en toute sécurité", elle est "en vie et en bonne santé", a déclaré vendredi soir l'association de protection des animaux qui cherchait à capturer ce chien intrépide sur l'île Kangourou, dans le sud de l'Australie.

"Nous sommes absolument ravis et profondément soulagés que Valerie soit enfin en sécurité" et bientôt en route pour retrouver ses maîtres, a indiqué l'association Kangala Wildlife Rescue sur les réseaux sociaux.

Le teckel, une espèce aussi appelée chien saucisse, s'était enfui pendant une sortie de camping avec ses propriétaires, Georgia Gardner et Josh Fishlock, sortant de son enclos pour s'enfoncer dans le bush australien.

Depuis novembre 2023, elle a échappé à toutes les tentatives de recherche, faisant seulement récemment de discrètes apparitions de nuit sur des caméras de surveillance, où son collier rose était reconnaissable.

Ses propriétaires avaient abandonné tout espoir après des jours de recherche sur l'île de plus de 4.400 kilomètres carrés.

La chienne disparue n'a pas été vue pendant plus d'un an. Puis, elle a été repérée sur des enregistrements de vidéosurveillance et des habitants l'ont à nouveau aperçue, poussant des bénévoles à relancer les recherches pour la retrouver.

"Valerie semble impossible à piéger", se désespéraient encore des sauveteurs dans un message sur les réseaux sociaux en mars.

Les bénévoles ont passé plus de 1.000 heures à traquer la chienne, parcouru plus de 5.000 kilomètres et déployé des caméras, des pièges et des appâts pour tenter de la récupérer.

Après avoir réussi à attraper le chien errant, les membres de l'association ont indiqué prendre une "courte pause pour digérer ce résultat incroyable".

Malgré leur petite taille, les teckels "dressés pour être des chasseurs indépendants de proies dangereuses, peuvent être courageux jusqu'à la témérité et un peu têtus", selon la documentation de l'American Kennel Club.

La propriétaire de Valerie s'est déclarée "incroyablement reconnaissante" envers les bénévoles qui ont aidé à retrouver sa chienne.

"Ne perdez jamais espoir", a-t-elle écrit sur les réseaux sociaux à l'adresse de ceux qui ont perdu un animal de compagnie.